



Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Lac de Mouriscot »

Typologie, cartographie et évaluation de l'état de conservation
des habitats et cartographie des espèces exotiques
envahissantes



Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Lac de Mouriscot »

Typologie, cartographie et évaluation de l'état de conservation des habitats et
cartographie des espèces exotiques envahissantes

RÉDACTION et ANALYSE DES DONNÉES

Romane Guichard

INVENTAIRES DE TERRAIN

Romane Guichard, Josselin Dufay

NUMÉRISATION DES DONNÉES et CONCEPTION DES CARTES

Maria-Noëlle Pedemay, Romane Guichard

VALIDATION DES DONNÉES PHYTOSOCIOLOGIQUES

Pierre Lafon

COORDINATION et DIRECTION SCIENTIFIQUE

Anthony Le Fouler, Grégory Caze

RELECTURE

Anthony Le Fouler, Josselin Dufay, Cécile Pontagnier

Remerciements

- 👉 Yolaine Robert de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le suivi de la présente étude.
- 👉 Laure Ghilhem du Conservatoire du Littoral pour la transmission de nombreux documents bibliographiques utiles à cette étude.
- 👉 Peggy Bergeron de la Ville de Biarritz pour l'accueil, la visite du site et l'accompagnement dans les divers besoins liés au travail de terrain sur le site.
- 👉 La société EGIATEGIA pour le prêt d'une embarcation afin de réaliser les relevés de végétations aquatiques du lac.
- 👉 Le réseau des observateurs de l'OBV-NA ayant contribué à alimenter les données sur le site du Lac de Mouriscot.

Référencement bibliographique

GUICHARD R., 2024 - Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Lac du Mouriscot ». Typologie, cartographie et évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et cartographie des espèces exotiques envahissantes. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 54 p. + annexes.

Illustrations

Première de couverture : Zone marécageuse du Lac de Mouriscot (R. GUICHARD) - Quatrième de couverture : *Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae* (R. GUICHARD)

PARTENAIRES FINANCIERS

Cette étude a été financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme Natura 2000.

PARTENAIRES TECHNIQUES



Syndicat Intercommunal pour
l'Aménagement de la Zone
« Ilbarritz Mouriscot »

Partenaires financiers du Syndicat mixte du CBNSA :



Sommaire

I. INTRODUCTION	4
II. LE SITE D'ÉTUDE	5
III. MÉTHODOLOGIE	7
III.1 TYPOLOGIE DES HABITATS	7
III.1.1 Pré-typologie	7
III.1.2 Plan d'échantillonnage et prospections	7
III.1.3 Elaboration de la typologie.....	7
III.1.4 Référentiel utilisé	8
III.2 CARTOGRAPHIE DES HABITATS.....	9
III.2.1 Pré-Cartographie.....	9
III.2.2 Kit cartographique	9
III.2.3 Echelle de cartographie	10
III.2.4 Définition des cartes thématiques et de la sémiologie	10
III.2.5 Analyse	11
III.3 CARTOGRAPHIE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	11
IV. TYPOLOGIE DES VEGETATIONS ET HABITATS NATURELS	12
IV.1 PRESENTATION DU SYNSYSTEME	12
IV.2 TYPOLOGIE DU SITE	13
IV.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	22
V. CARTOGRAPHIE DES VEGETATIONS ET HABITATS NATURELS	24
V.1 VEGETATIONS	24
V.1.1 Cartes des végétations	24
V.1.2 Surfaces des végétations	29
V.2 HABITATS EUNIS.....	29
V.2.1 Cartes des habitats EUNIS	29
V.2.2 Surfaces des habitats EUNIS	34
V.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	34
V.3.1 Cartes des habitats d'intérêt communautaire	34
V.3.2 Surfaces des habitats d'intérêt communautaire	36
V.3.3 Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire	36
V.4 MODE DE PROSPECTION	39
V.6 COMPARAISON AVEC LES CARTOGRAPHIES D'HABITATS ANTERIEURES	39
V.6.1 Identification des habitats.....	39
V.6.2 Evolution spatio-temporelle des habitats	40
VI. CARTOGRAPHIE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	42
V. CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES.....	55

I. INTRODUCTION

Le CBNSA assure un appui technique et scientifique à la réalisation des typologies et des cartographies d'habitats des sites Natura 2000 de son territoire d'agrément avec l'appui financier de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les sites terrestres et la DREAL Nouvelle Aquitaine sur les sites mixtes. Cet appui prend la forme d'une aide scientifique pour le choix de la méthodologie employée, dans l'élaboration de la typologie et de la cartographie, dans la mise à disposition de références bibliographiques et d'outils géomatiques (« kit carto »). Cet appui est accompagné par des phases de validation.

La plupart des DOCOB de Nouvelle-Aquitaine étant validés et en phase d'animation, l'appui scientifique et géomatique du CBNSA évolue afin de répondre aux nouvelles demandes des animateurs Natura 2000. Ainsi, dans le cadre de la révision ou l'actualisation des typologies phytosociologiques et des cartographies des sites Natura 2000, le CBNSA intervient par un appui plus ou moins renforcé à l'animateur. Dans de rares cas, le CBNSA peut être amené à prendre en charge intégralement la typologie voire la cartographie d'un site. Il s'agit en règle générale de sites très méconnus, complexes, à très fort enjeux de conservation et/ou propices au développement de nouvelles méthodologies. Dans le cas présent, il s'agit d'une demande du Conservatoire du littoral et de la Région.

Depuis 30 ans, diverses études ont été réalisées sur le site Natura 2000 FR7200777 « Lac de Mouriscot » parmi lesquelles : une étude préalable au plan de gestion du site par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (EGMA, 1998) suivie plus tard par une étude des milieux naturels du site par le Centre d'Etude et de Conservation des Ressources Végétales (Lazare et Alson, 2000). Plus tard, l'inscription du site au réseau des sites Natura 2000 en 2008 a permis la réalisation de nouvelles études dont les résultats sont présentés dans le DOCOB, avec notamment la cartographie des habitats naturels réalisée par Biotope en 2005 (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot et al., 2008). Pour finir, la rédaction d'un plan de gestion du site a été réalisé par la commune de Biarritz, contenant une nouvelle cartographie des habitats naturels réalisée cette fois ci par CERA Environnement en 2008 (Commune de Biarritz, 2010). Toutes ces études restent cependant relativement anciennes et peu précises en termes de végétations. Le site est ainsi apparu comme prioritaire dans les besoins de renouvellement cartographique.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce présent document, qui reprend les travaux réalisés dans le cadre de l'actualisation de la cartographie des habitats naturels au sein du périmètre du site Natura 2000 du Lac de Mouriscot et des parcelles adjacentes appartenant au Conservatoire du Littoral, sur les communes de Biarritz et Bidart (64). Le site étant fortement soumis à l'invasion d'espèces exotiques envahissantes, un inventaire et une cartographie de ces dernières a également été réalisé.

Les objectifs définis conjointement avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conservatoire du littoral ainsi que la ville de Biarritz sont les suivants :

- ☛ **Cartographier et évaluer l'état de conservation des habitats ;**
- ☛ **Effectuer une comparaison avec les anciennes cartographies d'habitats ;**
- ☛ **Cartographier les espèces exotiques envahissantes.**

La cartographie des végétations et des habitats servira d'appui à l'animation du site Natura 2000, en permettant de prioriser les actions sur les parcelles à enjeux à l'échelle du site. L'intérêt est aussi de pouvoir faire l'état des lieux des habitats et de réaliser un suivi de leur évolution dans le temps (état de conservation, surface, etc.).

II. LE SITE D'ÉTUDE

Le site Natura 2000 du Lac de Mouriscot est situé sur le secteur rétrolittoral du département des Pyrénées-Atlantiques, sur la commune de Biarritz et de Bidart (Figure 1). Ce site d'une superficie de 33 ha s'inscrit dans un environnement urbanisé. La rareté des milieux naturels sur la côte basque et sa facilité d'accès au public le rend particulièrement apprécié des habitants de ces deux communes. Il a été inscrit au réseau des sites Natura 2000 en 2006 notamment au titre d'écrin de verdure à conserver au sein de cette trame urbanisée.

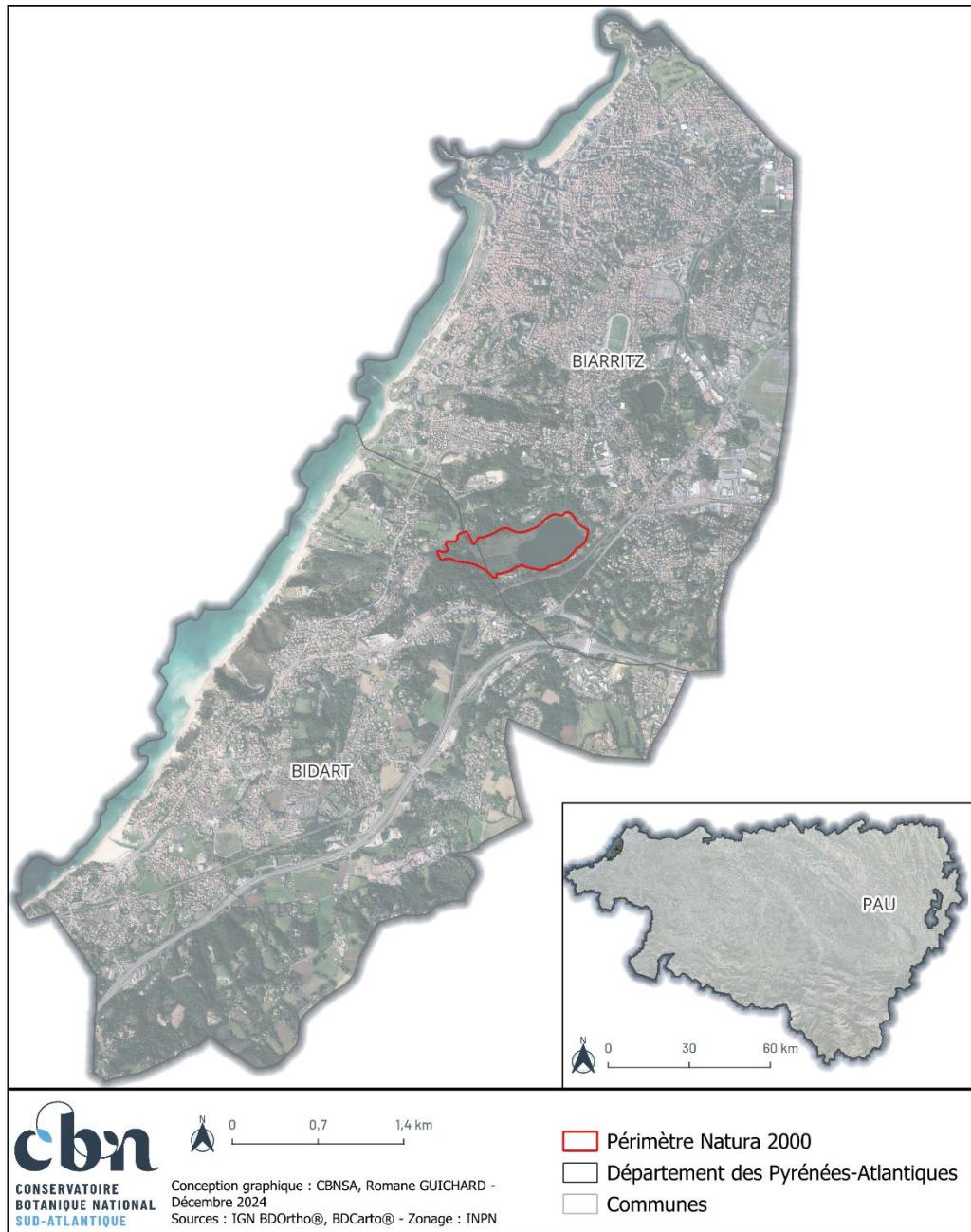


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du Lac de Mouriscot.

Il s'agit un site assez fortement encaissé, reposant sur un socle acide et composé de plusieurs unités paysagères :

- Le lac, couvrant près de la moitié de la surface du site et abritant quelques herbiers aquatiques ;
- Le marais, saturé en eau une grande partie de l'année et composés de boisements, fourrés, roselières, caricaies, cladiaies, landes humides ou encore de végétations amphibiennes ;

- Les terrasses alluviales, principalement constituées en marge du marais et des ruisseaux de boisements hygrophiles à méso-hygrophiles et plus en hauteur des boisements mésoxérophiles sur pentes.

Le site du Lac de Mouriscot a évolué au fil des ans et ce dû à de nombreuses activités humaines passées : agriculture (labour), pêche, exploitation forestière, exploitation du sol (carrière), base d'amerrissage, construction de villas avec jardins... Tout cet historique a bien évidemment façonné le site tel que l'on peut l'observer aujourd'hui. Parmi les conséquences négatives de ces différents usages, le site est bien connu comme étant particulièrement impacté par les espèces végétales exotiques envahissantes et par la fermeture du milieu à d'autres endroits.

Le périmètre d'étude a été défini en concertation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conservatoire du Littoral et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Zone Ibarritz. Il est cantonné au périmètre officiel du site Natura 2000 auquel a été ajouté quelques parcelles propriétés du Conservatoire du Littoral en raison de la présence d'habitats d'intérêt communautaire. Le périmètre d'étude a également été légèrement élargi à l'est pour assurer une meilleure cohérence topographique (Figure 2).

A noter que ce site s'inscrit au sein d'un Espace naturel sensible (ENS). La présence en plus d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type I sur la majeure partie du périmètre Natura 2000 traduit du grand intérêt écologique de ce site (Figure 2).

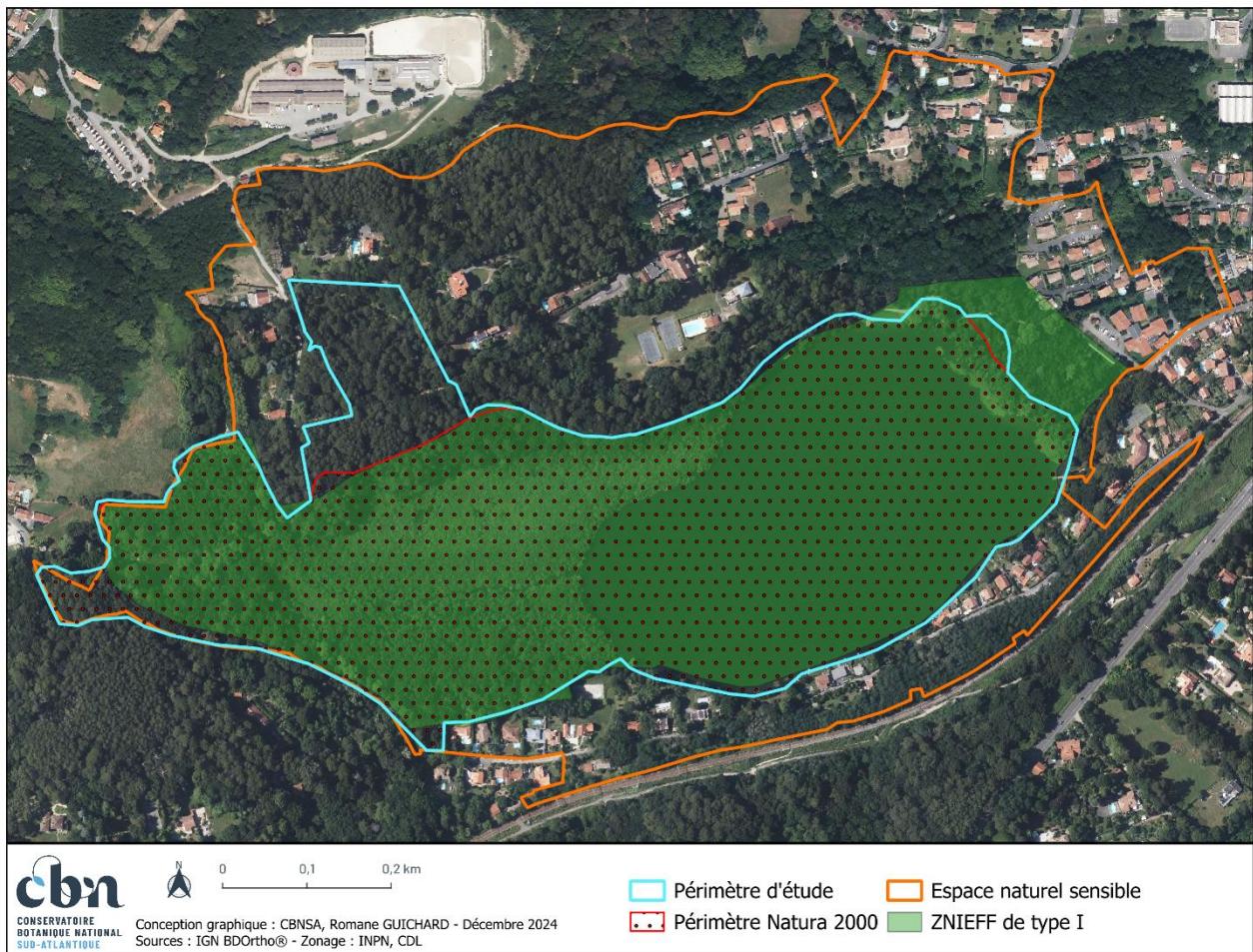


Figure 2 : Les différents périmètres du site.

III. MÉTHODOLOGIE

Différentes étapes se sont déroulées afin de mettre en œuvre cette étude en suivant le cahier des charges régional qui s'applique à l'élaboration ou à l'actualisation d'une cartographie des habitats naturels d'un site Natura 2000 (Gouel et al., 2020). Ainsi, la typologie des habitats a été établie sur la base de plusieurs étapes : réalisation d'une pré-typologie, élaboration d'un plan d'échantillonnage, prospections, analyse des relevés phytosociologiques et rattachement à un syntaxon). Ensuite, la cartographie des divers habitats a pu être réalisée et ce également par le biais de plusieurs étapes (pré-cartographie et établissement de la cartographie finale par le biais du kit cartographique, de l'établissement de la sémiologie et de diverses analyses).

En parallèle, l'élaboration de la cartographie des espèces exotiques envahissantes a également été réalisée grâce à la compilation de données connues et de données issues des inventaires de terrain.

L'étude ayant été réalisée sur une année, ces différentes étapes sont étroitement liées. Elles sont développées dans les parties suivantes.

III.1 TYPOLOGIE DES HABITATS

III.1.1 Pré-typologie

En amont de la phase terrain, une pré-typologie des végétations et des habitats est établie. Elle liste les végétations et habitats déjà connus ou potentiels sur le site. Afin de construire cette liste, diverses étapes sont réalisées :

- Une extraction des données floristiques et phytosociologiques du périmètre d'étude depuis l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA) ;
- La consultation des anciennes cartographies réalisées en 2005 (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot et al., 2008) et en 2008 (Commune de Biarritz, 2010) ;
- La consultation des données flore, habitats et écologiques contenues dans les diverses études réalisées sur le site.

L'étude de ces diverses données permet de sélectionner, depuis le Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024), les syntaxons potentiellement présents sur le site.

Cette pré-typologie a servi de base pour orienter les prospections permettant d'aboutir à la typologie complète.

III.1.2 Plan d'échantillonnage et prospections

Les inventaires de terrain se sont déroulés de juin à septembre 2024.

Le site a été parcouru de manière à couvrir l'ensemble des conditions écologiques et l'ensemble des différents types de physionomies afin de viser l'exhaustivité dans l'inventaire des végétations et habitats.

Ainsi, tous les grands types de milieux ont été échantillonnés avec la réalisation d'au moins un relevé phytosociologique pour chaque végétation différente. Lorsque cela était possible, du fait de la faible superficie du site, ont été réalisés plusieurs relevés phytosociologiques pour les végétations patrimoniales et/ou éligibles à un habitat d'intérêt communautaire.

Les habitats aquatiques présents sur le lac ont été prospectés à l'aide d'embarcation. Son fond a été régulièrement sondé à l'aide d'un grappin afin de rechercher la présence d'éventuelle flore aquatique. L'embarcation a également permis d'accéder au ruisseau afin de pouvoir réaliser des relevés dans les fourrés marécageux.

III.1.3 Elaboration de la typologie

La phase de terrain a permis de réaliser 35 relevés phytosociologiques. Leur localisation a été reproduite sur la figure 3.

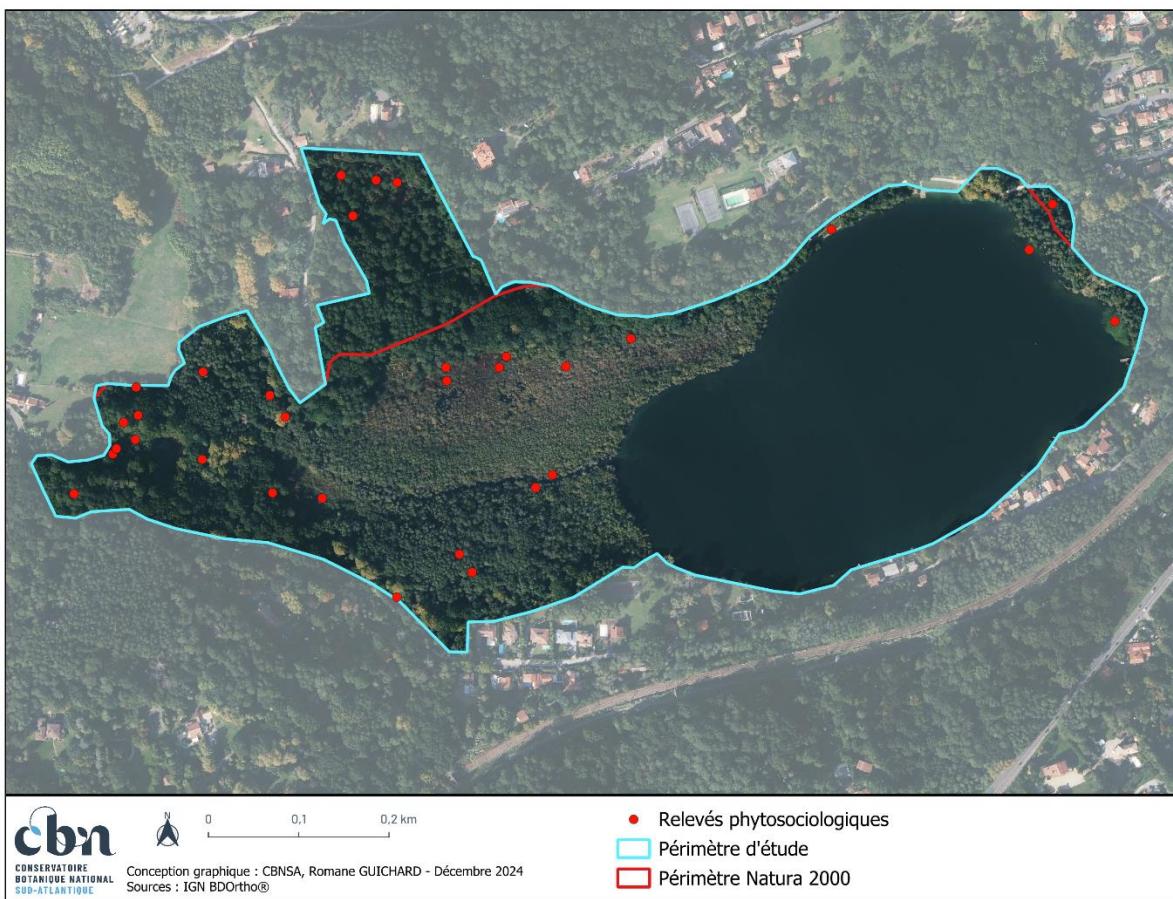


Figure 3 : Localisation des relevés phytosociologiques.

Les relevés ont été triés afin de regrouper ceux qui possèdent les écologies et cortèges floristiques les plus proches. Pour cela, une "diagonalisation" a été réalisée. Elle consiste en une succession de déplacements itératifs des lignes (espèces) et des colonnes (relevés) d'un tableau pour rapprocher, d'une part, les relevés se ressemblant le plus et d'autre part, les espèces étant le plus souvent associées d'un relevé à un autre ; cela fait apparaître des groupes écologiques d'espèces et, plus globalement, des ensembles ou unités phytosociologiques. Les ensembles de relevés réunis de cette manière forment des syntaxons élémentaires.

Ces groupes de syntaxons élémentaires sont ensuite organisés par classes phytosociologiques, puis comparés à la bibliographie afin de les rattacher à des syntaxons existants. L'unité de base est l'association ; elle est le pendant de l'espèce dans la classification des êtres vivants.

Dans le cas où le matériel phytosociologique n'est pas suffisant ou que nous manquons de données concernant le déterminisme écologique, les syntaxons élémentaires sont maintenus à un niveau supérieur de l'association phytosociologique, le plus souvent l'alliance.

Les communautés qui sont trop appauvries floristiquement pour des raisons anthropiques (communautés basales-notées « BC ») ou par la dominance d'une espèce souvent exogène (communautés dérivées-notées « DC ») ne sont pas rattachables à une association mais seulement à un niveau syntaxonomique supérieur (le plus souvent à l'alliance ou à la classe). Elles sont notées comme suit : BC (ou DC) taxon dominant [Syntaxon]. Lorsqu'il y a une correspondance phytosociologique, celle-ci est ajoutée pour une meilleure compréhension.

Cette typologie ne peut se vouloir exhaustive et certaines végétations non relevées durant l'échantillonnage devront faire l'objet de compléments de relevés phytosociologiques.

III.1.4 Référentiel utilisé

La nomenclature phytosociologique suit le Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024). Il s'agit du référentiel unique pour les légendes des végétations au niveau régional.

III.2 CARTOGRAPHIE DES HABITATS

III.2.1 Pré-Cartographie

La pré-cartographie des végétations et habitats consiste à détourer cartographiquement et au bureau des polygones homogènes sur le plan écologique et phisyonomique à l'aide de différents outils cartographiques. Cette étape est utile afin de guider les inventaires de terrain, d'une part sur les périodes de prospections selon le type de végétations potentielles, d'autre part afin de manquer le moins possible de végétations différentes. Cela permet également de pouvoir associer, directement depuis le terrain, des informations à chaque polygone. Après analyse sur le terrain, la modification des polygones peut être nécessaire lorsque la pré-cartographie a été soit trop fine soit trop grossière pour délimiter de manière optimale la végétation observée.

Pour détourer les différentes unités végétales homogènes, les fonds cartographiques suivant ont été utilisés :

- BD Ortho RVB : Il s'agit d'orthophotographies de couleur naturelle qui permet, dans un premier temps, de déceler différentes physionomies de végétations ;
- BD Ortho IRC : L'imagerie infrarouge couleur a permis de visualiser plus finement des petites variations de physionomie de végétations ;
- RGE Alti MNT : le Modèle Numérique de Terrain (MNT) à la précision d'un mètre a été très utile pour détecter de faibles variations topographiques.
- Google satellite : Il s'agit d'un autre type d'orthophotographie de couleur naturelle, qui apparaissait moins sombre que la BD Ortho RVB et qui a permis de mieux visualiser certaines végétations pour un détourage plus fin ;
- Scan 25 : Il d'agit d'un fond topographique qui a apporté des informations sur des ensembles écologiques (zone marécageuse, plan d'eau...) ou encore sur les chemins du site.

III.2.2 Kit cartographique

Le « kit carto » est un outil mis au point par le CBNSA à destination initialement des cartographes en sites Natura 2000. Il vise une harmonisation de la structuration des données cartographiées ainsi qu'une facilitation dans la numérisation des données. Il s'ouvre sous QGIS (version 3.34 utilisée pour cette cartographie) sur ordinateur et tablette de terrain. Divers référentiels cartographiques (scan25, orthophotographies, etc.) y sont intégrés sous le système de projection courant Lambert 93. La saisie des données s'opère grâce à un formulaire de saisie qui s'ouvre lorsqu'un objet est créé (Annexe 1). Chaque objet tracé est soumis au vérificateur de topologie permettant de corriger les erreurs de géométrie. La vérification des surfaces et des mosaïques empêche de faire des erreurs de saisie lors du remplissage du formulaire. Le kit propose de numériser des objets sous 3 formes : un point, une ligne ou un polygone. Les points sont généralement utilisés pour pointer les végétations aquatiques ou des pelouses de surface très faible. Les lignes sont le plus souvent associées aux falaises ou à des ourlets linéaires le long des boisements. Les polygones servent à cartographier la majorité des habitats qui ont une surface minimale suffisante. Le formulaire de saisie est scindé en deux formulaires permettant le remplissage simultané d'une couche SIG et d'une base de données : le formulaire de géométrie lié à la couche des géométries et le formulaire des habitats lié à la base de données sur les habitats. Le formulaire de géométrie comporte les informations du site Natura 2000, l'identifiant du polygone, la date d'observation, le nom de l'observateur et du numériseur, la nature de l'observation (directe ou à distance et avec ou sans relevé phytosociologique, photo-interprétation), le type d'unité végétale (unité non complexe ou mosaïques d'habitats) ainsi que le nombre d'habitats contenus dans le polygone. La surface en hectares est calculée automatiquement et il est possible d'ajouter une description de l'objet cartographié. Le formulaire des habitats permet de renseigner le syntaxon de la végétation identifiée et son pourcentage de recouvrement dans le polygone. Il est possible d'intégrer plusieurs syntaxons (association(s) ou alliance(s)) de végétations dans le cas des complexes d'habitats, en précisant les pourcentages relatifs à chacune de ces communautés végétales. Ce traitement des données permet de visualiser le syntaxon dominant correspondant au pourcentage le plus élevé sur la cartographie finale tout en conservant les informations des autres syntaxons dans la base de données. Il existe 4 grands types de complexes de végétations :

- Les mosaïques temporelles où les végétations ont des liens dynamiques,
- Les mosaïques spatiales où les végétations ont des liens topographiques,
- Les mosaïques de type non défini où les végétations ne possèdent pas de liens dynamiques ou topographiques. Il s'agit le plus souvent de complexe d'habitats semi-naturels et artificiels (exemple : plantations de peupliers avec mégaphorbiaies),
- Les unités mixtes lorsque le polygone comporte au moins 3 végétations dont l'une présente un lien temporel avec l'une et un lien spatial avec l'autre.

Les correspondances entre les syntaxon et les cahiers d'habitats Natura 2000 et la classification EUNIS et Corine Biotope se font selon un choix restreint automatiquement (listes avec cases à cocher). Ainsi, les informations récoltées via le kit carto respectent les clauses du cahier des charges pour l'élaboration et l'actualisation de la cartographie des habitats naturels des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine (Gouel et al., 2020). Enfin, des listes déroulantes permettent de définir la typicité (bonne, moyenne, mauvaise, inconnue), la dynamique (stable, progressive lente ou rapide, régressive lente ou rapide, inconnue), les possibilités de restauration (difficile, impossible, possible, possible avec efforts, inconnue) et l'état de conservation (excellent, bon, moyen, mauvais, inconnu) du syntaxon/habitat identifié. Pour terminer, des commentaires peuvent être saisis librement. A savoir que les habitats sans végétation, tels que les zones d'eau libre, n'ont pas été rattachés à un syntaxon mais seulement à un code EUNIS et potentiellement un habitat d'intérêt communautaire (HIC).

III.2.3 Echelle de cartographie

Les différentes échelles de cartographie sont établies selon les clauses du cahier des charges pour l'élaboration et l'actualisation de la cartographie des habitats naturels des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine (Gouel et al., 2020), et déduite de la surface du site, dans le cas ici inférieur à 150 ha. Ainsi, l'échelle de terrain préconisée est au 1/2500ème. L'échelle de restitution doit quant à elle se situer entre 1/2500ème et 1/5000ème. Les habitats de trop petite taille, c'est-à-dire inférieur à 156m² de surface (12,5x12,5m) pour le cas de ce site, ne peuvent pas être cartographiés et sont intégrés au sein de mosaïque d'habitats.

III.2.4 Définition des cartes thématiques et de la sémiologie

L'étape suivante de l'élaboration de la cartographie des habitats consiste à définir des cartes thématiques afin de visualiser au mieux les différents habitats du site. Le choix a été fait de présenter ces différentes cartes :

- Végétations dominantes
- Végétations secondaires
- Végétations tertiaires
- Végétations ponctuelles
- Habitats EUNIS dominants
- Habitats EUNIS secondaires
- Habitats EUNIS tertiaires
- Habitats d'intérêt communautaire dominants, secondaires, tertiaires et ponctuels
- Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire
- Mode de prospection de chaque polygone

En plus de ces cartes, il sera possible à l'utilisateur de visualiser d'autres informations contenues dans le kit cartographique sur la plateforme numérique.

La sémiologie a pour objectif de représenter graphiquement les composantes d'un espace, avec une lecture la plus simple et intuitive possible. Elle repose en grande partie sur l'attribution d'une couleur voire d'un symbole à chaque élément à représenter. En raison de leurs spécificités (associations végétales, EUNIS, HIC), les jeux de cartes produits présentent des sémiologies différentes. Les différentes sémiologies retenues dans cette étude s'inspirent des travaux nationaux (programme de cartographie nationale des habitats terrestres - CarHAB).

Pour ce qui est des associations végétales, l'attribution des couleurs est régie par deux règles. Celles-ci correspondent aux deux paramètres majeurs conditionnant la diversité phytocénotique du site : l'acidité et l'hygrométrie (Tableau 1). A ces couleurs s'ajoutent différents symboles qui traduisent les différentes physionomies de végétations.

Tableau 1 : Code couleur des végétations selon l'acidité et l'hygrométrie.

<i>Acidité \ Hygrométrie</i>	Xérophile	Mésoxérophile	Mésophile	Mésohygrophile	Hygrophile	Hydrophile	Aquatique
Hyperbasiphile	Yellow	Light Green	Green	Light Green	Cyan	Cyan	Blue
Basiphile	Orange	Yellow	Green	Light Green	Cyan	Cyan	Dark Blue
Neutrocline	Orange	Yellow	Light Green	Green	Cyan	Dark Blue	Dark Blue
Acidicline	Red	Red	Pink	Purple	Purple	Purple	Dark Purple
Acidiphile	Red	Red	Pink	Purple	Purple	Purple	Dark Purple

III.2.5 Analyse

La base de données des habitats a été extraite du SIG et analysée sous le logiciel Excel. Une sélection des données a été réalisée sur l'ensemble des habitats cartographiés. Ces données ont permis de calculer les pourcentages de surface occupée par les habitats et leur état de conservation. Les extractions de cartes ont été produites sous le logiciel QGIS version 3.34.

Ensuite, une analyse comparative succincte avec les cartographies d'habitats antérieures a été réalisé.

III.3 CARTOGRAPHIE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce exotique envahissante est une espèce qui a été introduite par l'homme hors de son aire de répartition naturelle, de façon volontaire ou involontaire, qui a pu s'acclimater à son nouvel écosystème et ainsi se reproduire. C'est une espèce qui va fortement se développer au détriment des espèces locales. Les espèces exotiques envahissantes sont identifiées comme l'une des cinq causes majeures de l'érosion de la biodiversité mondiale (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Le site du lac de Mouriscot, fortement envahi par ces espèces notamment dans les boisements, voit l'état de conservation de ses habitats très impactés. En ce sens, il est apparu important de cartographier précisément les différentes espèces exotiques envahissantes présentes sur le site afin de suivre leur évolution et de pouvoir mettre en place des actions de gestion pour lutter contre ces espèces.

Une extraction des données préexistantes antérieures à 2024 a été réalisée depuis l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine. Afin de compléter ces données, des relevés floristiques ont été réalisés pour recenser et localiser les espèces exotiques envahissantes du site. Les espèces ponctuelles ont fait l'objet d'un pointage précis, alors que les espèces répandues de façon continue sur de larges espaces ont été recensées à l'échelle de polygones.

La nomenclature de la flore vasculaire citée suit la version 17 de TaxRef (Gargominy et al., 2022). Les différents niveaux d'impacts associés aux espèces, issus de la Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (Caillon et al., 2022) ont été retrancrit, tout comme les anciens statuts de ces espèces, issus de la Liste des espèces exotiques envahissantes d'Aquitaine (Caillon et Lavoué, 2016).

En complément, un niveau d'impact sur le site a été associé à chaque espèce présente, selon trois paliers :

- Impact fort : l'espèce est très largement répandue sur le site, ou l'espèce est modérément répandue et impacte un ou des habitats d'intérêt communautaire ;
- Impact moyen : l'espèce est modérément répandue, ou l'espèce est ponctuelle et impacte un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire ;
- Impact faible : l'espèce est ponctuelle et n'impacte aucun habitat d'intérêt communautaire.

IV. TYPOLOGIE DES VEGETATIONS ET HABITATS NATURELS

IV.1 PRESENTATION DU SYNSYSTEME

Les syntaxons sont organisés, comme tout système de classification du vivant, dans une classification hiérarchique emboîtée. Ainsi, l'unité la plus haute de la classification phytosociologique est la classe. Elle regroupe de grandes unités comme les forêts acidiphiles (*Quercetea robori-petraeae*). Vient ensuite l'ordre. Il permet une première différenciation écologique ou chorologique. L'alliance phytosociologique est une unité intermédiaire intéressante pour le gestionnaire car elle est facilement identifiable et correspond à une unité écologique suffisamment fine pour être pertinente en gestion. Enfin, l'association est l'unité fondamentale de la phytosociologie et correspond à une unité avec une définition floristique, physionomique, écologique, spatiale et dynamique précise. Pour chacune de ces unités, il existe des sous-catégories qui permettent d'affiner la classification.

CLASSE (suffixe -etea) 1941 Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

SOUS-CLASSE (suffixe -EA) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ordre (suffixe -etalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-ordre (suffixe -enalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Alliance (suffixe -ion) Oberdorfer 1957 Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-alliance (suffixe -enion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

- **Association (suffixe -etum)** Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale, groupement ou communauté
 - *Sous-association (suffixe -etosum)* Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Le synsystème présenté ici adapté du Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024). Il est accompagné de différents éléments facilitant la compréhension écologique et la reconnaissance des végétations et des habitats naturels. A noter que l'écologie des communautés ainsi que le cortège d'espèces typiques ont été adaptés au site d'étude.

Pour chacune des alliances et des unités phytosociologiques de rang inférieur, les codifications aux référentiels d'habitats européens et leur éligibilité à l'arrêté zone humide de 2008 ont été rajoutés de la manière suivante :

- CaHab : éligibilité à la déclinaison des habitats d'intérêt communautaire issue des Cahiers d'Habitat (NC = non éligible). Entre parenthèses, est indiquée l'éventuelle condition d'éligibilité. L'interprétation des habitats d'intérêt communautaire est en évolution permanente et correspond ici à la conception de Gaudillat et al. (2018). Il est indispensable de se référer aux travaux coordonnés par l'UMS PatriNat pour connaître les dernières interprétations nationales ;
- EUNIS : rattachement à la codification EUNIS (Moss et Davies, 2002 ; Louvel et al. 2013) ;
- ZH : végétation déterminante « zone humide » ;
- ZNIEFF : végétation déterminante ZNIEFF.

La codification CORINE Biotopes est ancienne (Devillers et al., 1991) et a été remplacée progressivement par le référentiel EUNIS (Moss et Gavies, 2002) qui vient corriger certaines lacunes. Il est complexe de pouvoir gérer en parallèle plusieurs référentiels plus ou moins incompatibles et c'est pourquoi nous ne présentons pas le référentiel le plus ancien.

Pour chaque association, un nom vernaculaire composé de la physionomie de la végétation (ex. : forêt) et les noms français des taxons qui composent le nom du syntaxon est proposé (exemple pour l'*Osmundo regalis-Alnetum glutinosae* : Forêt à Osmonde royale et Aulne glutineux).

Certains syntaxons dont la présence n'est pas avérée mais reste potentielle ou bien sont considérés comme disparus du site, apparaissent en grisé : **Alliance (suffixe -ion)**.

IV.2 TYPOLOGIE DU SITE

Les relevés phytosociologiques ayant permis d'établir la typologie du site sont disponibles en annexe.

POTAMETEA Klika in Klika et V. Novák 1941

Herbiers annuels à vivaces, amphibiens à aquatiques, acidiphiles à basiphiles, oligotrophes à eutrophiles, dulçaquicoles à euhalophiles, planitaires à montagnards, des climats atlantiques, subhumides à humides

Myriophyllum spicatum, Nuphar lutea, Potamogeton crispus, Potamogeton nodosus

Potametalia W. Koch 1926

Herbiers annuels à vivaces, aquatiques, acidiphiles à basiphiles, oligotrophes à eutrophiles, dulçaquicoles, planitaires à montagnards, des climats atlantiques, subhumides à humides

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957

Herbiers vivaces, aquatiques, des eaux stagnantes à peu courantes, neutrophiles à basiphiles, mésotrophiles à eutrophiles, glycophile, planitaires à montagnards, des climats atlantiques, humides

Nuphar lutea, Potamogeton crispus, Potamogeton nodosus

HIC : NC - 3150 / EUNIS : C1.241 / ZH : NON / ZNIEFF : oui (En dehors des communautés monospécifiques)

Note : Sur le site, un herbier à *Nuphar lutea* est présent. Il constitue une communauté basale de cette alliance : BC *Nuphar lutea* [*Nymphaeion albae*]. Un herbier à *Potamogeton nodosus* est également présent : BC *Potamogeton nodosus* [*Nymphaeion albae*]. Ce dernier peut être rattaché à l'alliance du *Potamion pectinati*, qui est maintenant regroupée au sein du *Nymphaeion albae*, et qui est un habitat d'intérêt communautaire (UE 3150).

Note : Le *Nupheretum luteae* T. Müller et Görs 1960 a été mentionné dans les anciennes cartographies du site (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ilebarritz-Mouriscot et al., 2008 ; Commune de Biarritz, 2010). Cependant, lors des inventaires de 2024, seules des communautés basales monospécifiques à *Nuphar lutea* ont été relevées. Avec l'amélioration des connaissances phytosociologiques, cela ne suffit aujourd'hui plus pour classer ces relevés à l'association *Nupheretum lutea*. Il est cependant possible que cette végétation se soit dégradée du fait de l'impact de diverses espèces exotiques envahissantes (Ragondins, écrevisses).

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet et Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Pelouses vivaces, amphibiens à subaquatiques, acidiphiles à basiphiles, oligotrophes à mésotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Eleocharis multicaulis, Hypericum elodes, Juncus bulbosus, Potamogeton polygonifolius

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Elodo palustris-Sparganion Braun-Blanquet et Tüxen ex Oberdorfer 1957

Pelouses vivaces, amphibiens, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligotrophes à mésotrophiles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, subhumides à humides

Hypericum elodes, Isolepis fluitans, Ludwigia palustris, Potamogeton polygonifolius, Ranunculus ololeucus

- ***Eleocharitetum multicaulis*** P. Allorge ex Tüxen 1937

Pelouse à Scirpe à nombreuses tiges

Eleocharis multicaulis, Hypericum elodes

Potamogeton polygonifolius

HIC : 3110 / EUNIS : C3.4131 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui

- *potamogetosum polygonifolii* Tüxen 1937



Eleocharitetum multicaulis

OXYCOCO PALUSTRIS-SPHAGNETEA MAGELLANICI Braun-Blanquet et Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Végétations vivaces, hygrophiles à hydrophiles, acidiphiles, oligotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides à hyperhumides

Aulacomnium palustre, Calluna vulgaris, Drosera rotundifolia, Sphagnum div. sp.

***Erico tetralicis-Sphagnetalia papilloosi* Schwickerath 1940**

Végétations vivaces, hygrophiles à hydrophiles, acidiphiles, oligotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides à hyperhumides

Erica tetralix, Narthecium ossifragum, Odontoschisma sphagni, Sphagnum papillosum

***Oxycocco palustris-Ericion tetralicis* Nordhagen ex Tüxen 1937**

Végétations vivaces, hydrophiles à hygrophiles, acidiphiles, oligotrophiles, planitaires à montagnardes, des climats atlantiques, humides

Sphagnum capillifolium, Sphagnum rubellum, Sphagnum subnitens

HIC : 7110 / EUNIS : D1.11 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui

Note : La mention de végétations relevant de l'habitat d'intérêt communautaire 7110 a été faite dans le cadre des cartographies antérieures. Lors des prospections terrain de 2024, les zones mentionnées n'ont pas pu être vérifiées à cause de l'accès (milieu qui se referme). La végétation est ainsi potentiellement présente, ou pourrait être restaurée par la réouverture de certains secteurs.

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika et V. Novák

1941

Roselières hydrophiles à amphibiies, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à eutrophiles, dulçaquicoles à polyhalophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Cladium mariscus, Galium elongatum, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Lythrum salicaria, Mentha aquatica, Myosotis scorpioides, Phalaris arundinacea, Phragmites australis, Solanum dulcamara, Sparganium erectum

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Roselières amphibiies, méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à eutrophiles, dulçaquicoles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Eleocharis palustris, Phalaris arundinacea, Schoenoplectus lacustris, Typha angustifolia, Typha latifolia

Phragmition communis W. Koch 1926

Roselières amphibiies, méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à eutrophiles, dulçaquicoles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Equisetum fluviatile, Schoenoplectus lacustris, Typha angustifolia, Typha latifolia

- **Thelypterido palustris-Phragmitetum australis** P. Kuiper ex Donselaar, Kop et Voo 1961

Roselière à Fougère des marais et Roseau

Phragmites australis, Thelypteris palustris

Juncus effusus

HIC : NC / EUNIS : C3.2111 / ZH : OUI / ZNIEFF : non

Magnocaricetalia Pignatti 1954

Roselières hydrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à eutrophiles, dulçaquicoles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Angelica sylvestris, Carex elata, Epilobium parviflorum, Eupatorium cannabinum, Filipendula ulmaria, Iris pseudacorus, Juncus effusus, Lythrum salicaria, Scutellaria galericulata

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

Roselières hydrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à eutrophiles, dulçaquicoles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, subhumides à humides

Carex elata, Carex paniculata, Carex vesicaria, Cladium mariscus, Molinia caerulea, Osmunda regalis, Scutellaria minor, Thelypteris palustris

- **Molinio caeruleae-Cladietum marisci** P. Lafon 2022

Roselière à Molinie bleue et Marisque

Cladium mariscus, Molinia caerulea

Hydrocotyle vulgaris, Thelypteris palustris, Juncus effusus

HIC : 7210 / EUNIS : C3.28 / ZH : OUI / ZNIEFF : non

- **Osmundo regalis-Caricetum paniculatae** P. Lafon 2022

Roselière à Osmonde royale et Laîche paniculée

Carex paniculata, Iris pseudacorus, Osmunda regalis

Carex pseudocyperus, Hydrocotyle vulgaris, Juncus effusus

HIC : NC / EUNIS : D5.216 / ZH : OUI / ZNIEFF : non

- *caricetosum pseudocyperi* P. Lafon 2022



Telypterido palustris-Phragmitetum australis



Molinio caeruleae-Cladietum marisci



Osmundo regalis-Caricetum paniculatae

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Prairies mésohydrophiles, neutro-acidoclinophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à hyperhumides

Achillea millefolium, Dactylis glomerata, Festuca rubra, Holcus lanatus, Lotus corniculatus, Luzula campestris, Ranunculus acris, Trifolium pratense, Veronica chamaedrys

Plantaginetalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951

***Lolio perennis-Plantaginion majoris* G. Sissingh 1969**

Prairies piétinées, mésohydrophiles, neutrophiles à basiphiles, méso-eutrophiles à eutrophiles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, subhumides à humides

- ***Plantagini majoris-Lolietum perennis* Linkola ex Beger 1932**

Prairie piétinée à Grand plantain et Ivraie vivace

Bellis perennis, Lolium perenne, Plantago major, Poa annua

HIC : NC / EUNIS : E2.6 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : non

GALIO APARINES-URTICETEA DIOICA H. Passarge ex K. Kopecký 1969

Ourlets hémisciaphiles à héliophiles, mésohydrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, eutrophiles à méso-eutrophiles, planitaires à collinéens, des climats atlantiques, subhumides à humides

Ajuga reptans, Brachypodium sylvaticum, Carex sylvatica, Fragaria vesca, Galium aparine, Geum urbanum, Glechoma hederacea, Hedera helix, Lamium galeobdolon, Lapsana communis, Stachys sylvatica, Urtica dioica

Impatienti noli-tangere-Stachyetalia sylvaticae Boullet, Géhu et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

Ourlets sciaphiles à hémisciaphiles, mésohydrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, eutrophiles à méso-eutrophiles, planitaires à collinéens, des climats atlantiques, subhumides à humides

Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

- **Hyperico androsaemi-Caricetum pendulae** Corriol et Catteau 2019

Ourlet à Millepertuis Androsème et Laîche à épis pendants

Brachypodium sylvaticum, Carex pendula, Circaealutetiana, Hypericum androseum

Athyrium filix-femina, Geum urbanum, Geranium robertianum

HIC : 6430 (En contexte de lisière ou clairière forestière) - NC / EUNIS : E5.43 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui

MELAMPYRO PRATENSIS-HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994

Ourlets sciaphiles à héliophiles, mésoxérophièles à mésohydrophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, mésothermophiles, planitaires à montagnards, des climats atlantiques, humides à hyperhumides

Avenella flexuosa, Carex pilulifera, Holcus mollis, Hypericum pulchrum, Lonicera periclymenum, Melampyrum pratense, Pteridium aquilinum, Rabelera holostea, Solidago virgaurea, Teucrium scorodonia

Melampyro pratensis-Holcetalia mollis H. Passarge 1979

Conopodio majoris-Teucrion scorodoniae Julve ex Boullet et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

Ourlets hémisciaphile à héliophiles, mésohydrophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, planitaires à collinéens, hyperatlantiques à atlantiques, subhumide à humides

Asphodelus albus, Conopodium majus, Potentilla montana, Pseudarrhenatherum longifolium, Pulmonaria longifolia, Rubia peregrina

HIC : NC / EUNIS : E5.22 - B3.31 - E5.33 / ZH : NON / ZNIEFF : non

Note : Cette végétation, potentiellement présente, a pu être louée lors des prospections terrain de 2024.

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanquet et Tüxen ex Klika in Klika et Hadač 1944

Chaméphytaies mésoxérophièles à hygrophiles, acidiphiles à neutrophiles, oligotrophiles à oligomésotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides à hyperhumides

Calluna vulgaris, Erica ciliaris, Erica cinerea, Erica vagans, Ulex minor

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Chaméphytaies mésoxérophièles à hygrophiles, acidiphiles à neutrophiles, oligotrophiles à oligomésotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides

Daboecion cantabricae (P. Dupont ex Rivas Martínez 1979) Rivas Martínez, Fernández González et Loidi 1998

Chaméphytaies mésohygrophiles à mésoxérophièles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles, planitaires à collinéennes, hyperatlantiques, humides

Glandora prostrata, Ulex gallii

- **Groupement à *Glandora prostrata* et *Erica vagans*** P. Lafon, Le Fouler et Caze 2015

Chaméphytaie à Grémil prostré et Bruyère vagabonde

Glandora prostrata, Erica vagans, Ulex gallii

Calluna vulgaris, Pseudarrhenatherum longifolium

HIC : 4030 / EUNIS : F4.237 / ZH : NON / ZNIEFF : oui

***Ulicion minoris* Malcuit 1929**

Chaméphytaies hygrophiles à mésoxérophiles, acidiphiles, oligotrophiles à oligomésotrophiles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, humides

Ulici minoris-Ericenion ciliaris* (Géhu 1975) Géhu et Botineau *in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

Chaméphytaies hygrophiles à mésohygrophiles, acidiphiles, oligotrophiles à oligomésotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides

Erica tetralix

- **Groupement à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*** P. Lafon, Le Fouler et Caze 2015

Chaméphytaie à Ajonc de Le Gall et Bruyère à quatre angles

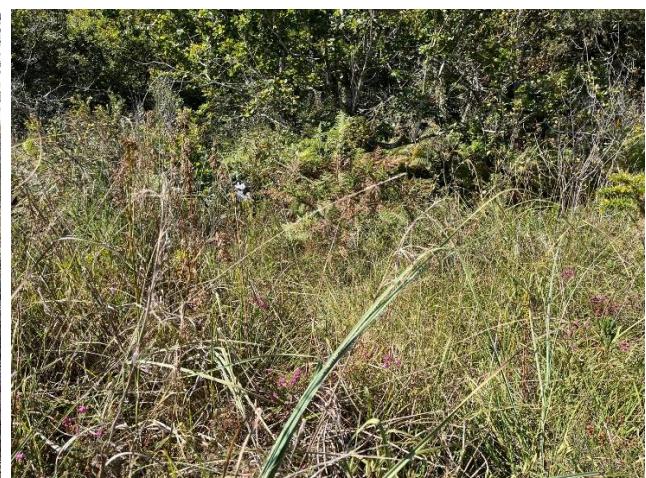
Erica tetralix, Ulex gallii

Erica ciliaris, Myrica gale

HIC : 4020* / EUNIS : F4.12 / ZH : Pro parte (OUI) / ZNIEFF : oui



Groupement à *Glandora prostrata* et *Erica vagans*



Groupement à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*

CARICI-SALICETEA CINEREAE H. Passarge et Ger. Hofmann 1968

Fourrés hygrophiles à hydrophiles, acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Frangula alnus, Iris pseudacorus, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica, Phragmites australis, Salix atrocinerea

***Salicetalia auritae* Doing ex Krausch 1968**

***Osmundo regalis-Myricion gale* Julve ex B. Foucault et J.-M. Royer 2015**

Fourrés hydrophiles à hygrophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides

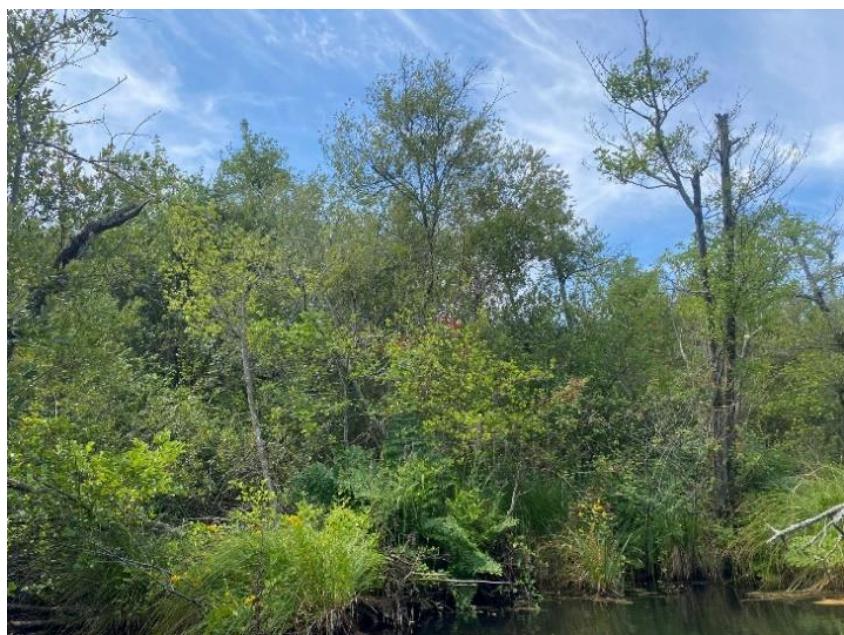
- ***Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae*** P. Lafon 2024

Fourré à Fougère des marais et Saule roux

Salix atrocinerea, Osmunda regalis, Juncus effusus, Hydrocotyle vulgaris, Scutellaria minor, Thelypteris palustris

Carex paniculata, Iris pseudacorus, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Lythrum salicaria

HIC : NC / EUNIS : F9.211 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui



Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae

RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday et Borja ex Tüxen 1962

Note : Sur ce site, il existe des communautés dominées par des espèces exotiques envahissantes qui ont exclu le cortège indigène. Il convient de les noter de la façon suivante : DC nom du taxon dominant [nom du syntaxon rattaché].

Fourrés xérophiles à hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires à montagnards, des climats atlantiques, subhumides à humides

Clematis vitalba, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Dioscorea communis, Ligustrum vulgare, Lonicera periclymenum, Prunus spinosa, Rubia peregrina

***Pyro spinosae-Rubetalia ulmifolii* Biondi, Blasi et Casavecchia in Biondi, Allegrezza, Casavecchia, Galdenzi, Gasparri, Pesaresi, Vagge et Blasi 2014**

Fourrés mésoxérophiles à mésohydrophiles, neutrophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires à collinéens, des climats atlantiques, subhumides à humides

***Lonicerion periclymeni* Géhu, B. Foucault et Delelis ex B. Foucault et J.-M. Royer 2016**

Fourrés mésohydrophiles, neutrophiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires à collinéens, des climats atlantiques, humides

Lonicera periclymenum, Ulex europaeus subsp. europaeus

HIC : NC / EUNIS : F3.1 / ZH : NON / ZNIEFF : non

Note : Sur le site, un fourré à *Laurus nobilis* constitue une communauté dérivée de cette alliance : DC *Laurus nobilis* [*Lonicerion periclymeni*].

ALNETEA GLUTINOSAE Braun-Blanquet et Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Forêts hydrophiles, acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Alnus glutinosa, *Athyrium filix-femina*, *Caltha palustris*, *Dryopteris carthusiana*, *Frangula alnus*, *Galium palustre*, *Iris pseudacorus*, *Juncus effusus*, *Lycopus europaeus*, *Lysimachia vulgaris*, *Osmunda regalis*, *Ranunculus repens*, *Salix atrocinerea*

***Alnetalia glutinosae* Tüxen 1937**

***Alnion glutinosae* Malcuit 1929**

Forêts hydrophiles, acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, humides

Carex elata, *Carex paniculata*, *Iris pseudacorus*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Scutellaria galericulata*, *Solanum dulcamara*, *Sparganium erectum*, *Thelypteris palustris*, *Urtica dioica*

- ***Osmundo regalis-Alnetum glutinosae* Vanden Berghen 1971**

Forêt à Osmonde royale et Aulne glutineux

Alnus glutinosa*, *Salix atrocinerea*, *Frangulas alnus*, *Carex paniculata*, *Osmunda regalis*, *Lonicera periclymenum

Dryopteris carthusiana, *Iris pseudacorus*, *Thelypteris palustris*

HIC : NC / EUNIS : G1.4111 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui

- *typicum*
- *salicetosum atrocinereae* Vanden Berghen 1971

CARPINO BETULI-FAGETEA SYLVATICA Jakucs 1967

Forêts mésoxérophiles à hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à hyperhumides

Ajuga reptans, *Anemone nemorosa*, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *Corylus avellana*, *Dryopteris filix-mas*, *Euphorbia amygdaloides*, *Fagus sylvatica*, *Fragaria vesca*, *Hedera helix*, *Lamium galeobdolon*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Oxalis acetosella*, *Quercus robur*, *Rabelera holostea*, *Sambucus nigra*, *Viola reichenbachiana*

GERANIO ROBERTIANI-FRAXINENEA EXCELSIORIS (H. Passarge et Ger. Hofmann 1968) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019

Forêts mésohydrophiles à hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Alliaria petiolata, *Angelica sylvestris*, *Circaea lutetiana*, *Corylus avellana*, *Filipendula ulmaria*, *Fraxinus excelsior*, *Galium aparine*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Rumex sanguineus*, *Sambucus nigra*, *Stachys sylvatica*, *Urtica dioica*, *Viburnum opulus*

***Ulmo minoris-Fraxinetalia excelsioris* H. Passarge 1968**

Forêts méso-acidiphiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Ficaria verna, *Polygonatum multiflorum*, *Potentilla sterilis*, *Quercus robur*, *Viburnum opulus*

***Fraxino excelsioris-Quercion roboris* H. Passarge et Ger. Hofmann 1968**

Forêts mésohygrophiles, neutrophiles à basiphiles, méso-eutrophiles à eutrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Angelica sylvestris, *Cardamine pratensis*, *Ficaria verna*, *Filipendula ulmaria*, *Glechoma hederacea*, *Primula vulgaris*, *Silene dioica*, *Stachys sylvatica*

Pulmonario longifoliae-Quercenion roboris (Rivas Martínez, T.E. Díaz, Fernández González, Izco, Loidi, Lousã et Penas 2002) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019

Forêts mésohygrophiles, neutrophiles à basiphiles, méso-eutrophiles à eutrophiles, thermophiles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, subhumides à humides

Arum italicum, Conopodium majus, Dioscorea communis, Dryopteris affinis subsp. affinis, Euphorbia dulcis, Geranium nodosum, Helleborus viridis, Hypericum androsaemum, Lathraea clandestina, Lysimachia nemorum, Polystichum setiferum, Pulmonaria affinis, Pulmonaria longifolia, Ruscus aculeatus, Saxifraga hirsuta, Scrophularia alpestris, Symphytum tuberosum, Tractema lilio-hyacinthus

- **Hyperico androsaemi-Quercetum roboris** Rameau ex Corriol 2012

Forêt à Millepertuis Androsème et Chêne pédonculé

Quercus robur, Fraxinus excelsior, Angelica sylvestris, Athyrium filix-femina, Carex pendula, Carex remota, Circaea lutetiana, Geranium robertianum, Hypericum androseum, Iris pseudacorus, Myosotis scorpioides, Ranunculus repens

Cardamine flexuosa, Cardamine pratensis, Dioscorea communis, Dryopteris dilatata, Eupatorium cannabinum, Juncus effusus, Lonicera periclymenum, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica

HIC : NC / EUNIS : G1.A12 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : oui

Populetalia albae Braun-Blanquet ex Tchou 1948

Forêts hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, eutrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Alnus glutinosa, Convolvulus sepium, Phalaris arundinacea, Populus nigra, Salix alba

Alno glutinosae-Ulmenalia minoris Rameau ex Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019

Forêts hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, eutrophiles à méso-eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Alnion incanae Pawłowski in Pawłowski, Sokolowski et Wallisch 1928

Forêts hygrophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, méso-eutrophiles à eutrophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Cardamine flexuosa, Cardamine pratensis, Carex pendula, Carex remota, Dryopteris dilatata, Eupatorium cannabinum, Juncus effusus, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Ranunculus repens, Solanum dulcamara

- **Hyperico androsaemi-Alnetum glutinosae** (Braun-Blanquet 1967) Rivas Martínez in Loidi 1983

Forêt à Millepertuis Androsème et Aulne glutineux

Alnus glutinosa, Fraxinus excelsior, Angelica sylvestris, Athyrium filix-femina, Carex pendula, Carex remota, Circaea lutetiana, Geranium robertianum, Hypericum androseum, Iris pseudacorus, Myosotis scorpioides, Ranunculus repens

Cardamine flexuosa, Cardamine pratensis, Dioscorea communis, Dryopteris dilatata, Eupatorium cannabinum, Juncus effusus, Lonicera periclymenum, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica

HIC : 91E0 / EUNIS : G1.21 / ZH : OUI / ZNIEFF : oui (Vieilles forêts et forêts matures)

QUERCETEA ILCIS Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Forêts mésoxérophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subméditerranéennes, subhumides à humides

Arbutus unedo, Quercus suber

Quercetalia ilicis Braun-Blanquet ex Molinier 1934

Forêts mésoxérophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subméditerranéennes, subhumides à humides

Quercion ilicis Braun-Blanquet ex Molinier 1934

Forêts mésoxérophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subméditerranéennes, subhumides à humides

Querco ilicis-Pinenion maritimii Géhu et Géhu-Franck ex Géhu in Bardat, Bioret, Botineau, Bouillet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

Forêts mésoxérophiles, méso-acidiphiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subméditerranéennes, subhumides à humides

Arbutus unedo, Carex arenaria, Cistus salviifolius, Pinus pinaster, Smilax aspera

- **Pino pinastri-Quercetum subericum** (Géhu 1969) Vanden Berghen 1970

Forêt à Pin maritime et Chêne liège

Pinus pinaster, Quercus robur, Quercus suber, Arbutus unedo, Ilex aquifolium, Pteridium aquilinum, Ulex europaeus

Cistus salviifolius, Cytisus scoparius, Lonicera periclymenum, Smilax aspera, Teucrium scorodonia

HIC : NC / EUNIS : G3.712 / ZH : NON / ZNIEFF : oui

- *cytisetosum scoparii* Géhu et Géhu-Franck 1984
- *ilicetosum aquifolii* Géhu et Géhu-Franck 1984

QUERCETEA ROBORI-PETRAEAE Braun-Blanquet et Tüxen ex Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Forêts mésoxérophiles à hygrophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires à collinéennes, des climats atlantiques, subhumides à humides

Calluna vulgaris, Ilex aquifolium, Lonicera periclymenum, Melampyrum pratense, Pteridium aquilinum

Quercetalia roboris Tüxen 1931

Forêts mésoxérophiles à mésohydrophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, mésothermophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

Cytisus scoparius, Hypericum pulchrum, Teucrium scorodonia, Veronica officinalis

Quercion pyrenaicae Rivas Goday ex Rivas Martínez 1965

Forêts mésohydrophiles à mésoxérophiles, acidiphiles à méso-acidiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitaires, des climats atlantiques à sub-atlantiques, subhumides à humides

Asphodelus albus, Betonica officinalis, Erica cinerea

HIC : NC / EUNIS : G1.7B5 / ZH : NON / ZNIEFF : oui (Vieilles forêts et forêts matures)

Note : Sur le site, une communauté dérivée à *Laurus nobilis* de cette alliance est présente : DC *Laurus nobilis* [*Quercion pyrenaicae*]. Le cortège y est trop appauvri pour pouvoir valider un rattachement à une association végétale.

IV.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

La présente étude a permis d'observer 6 habitats relevant de la directive Habitat-Faune-Flore (Directive 92/43/CEE) au sein du périmètre Natura 2000 du site du lac de Mouriscot, lesquels sont :

- UE 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorellatalia uniflorae*)
- UE 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*
- UE 4020* - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix**
- UE 6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
- UE 7210 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*
- UE 91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Hormis l'habitat d'intérêt communautaire 6430, tous étaient déjà identifiés lors de l'élaboration du DOCOB (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot et al., 2008). En revanche, un habitat d'intérêt communautaire renseigné dans le DOCOB du site n'a pas été retrouvé lors des inventaires de 2024 :

- UE 7110 - Tourbières hautes actives.

Il est cependant important de considérer que la végétation reste potentiellement présente. En effet, il n'a pas été possible de prospecter la zone de présence connue de cet habitat, en raison d'une difficulté d'accès due à la fermeture des milieux et les contraintes liées au marécage. De plus, cet habitat pourrait facilement être restauré par des mesures de gestion et une réouverture de zones qui ont évolué vers du fourré.

Au sein du périmètre d'étude, mais en dehors du périmètre Natura 2000, un autre habitat d'intérêt communautaire a été observé :

- UE 4030 - Landes sèches européennes

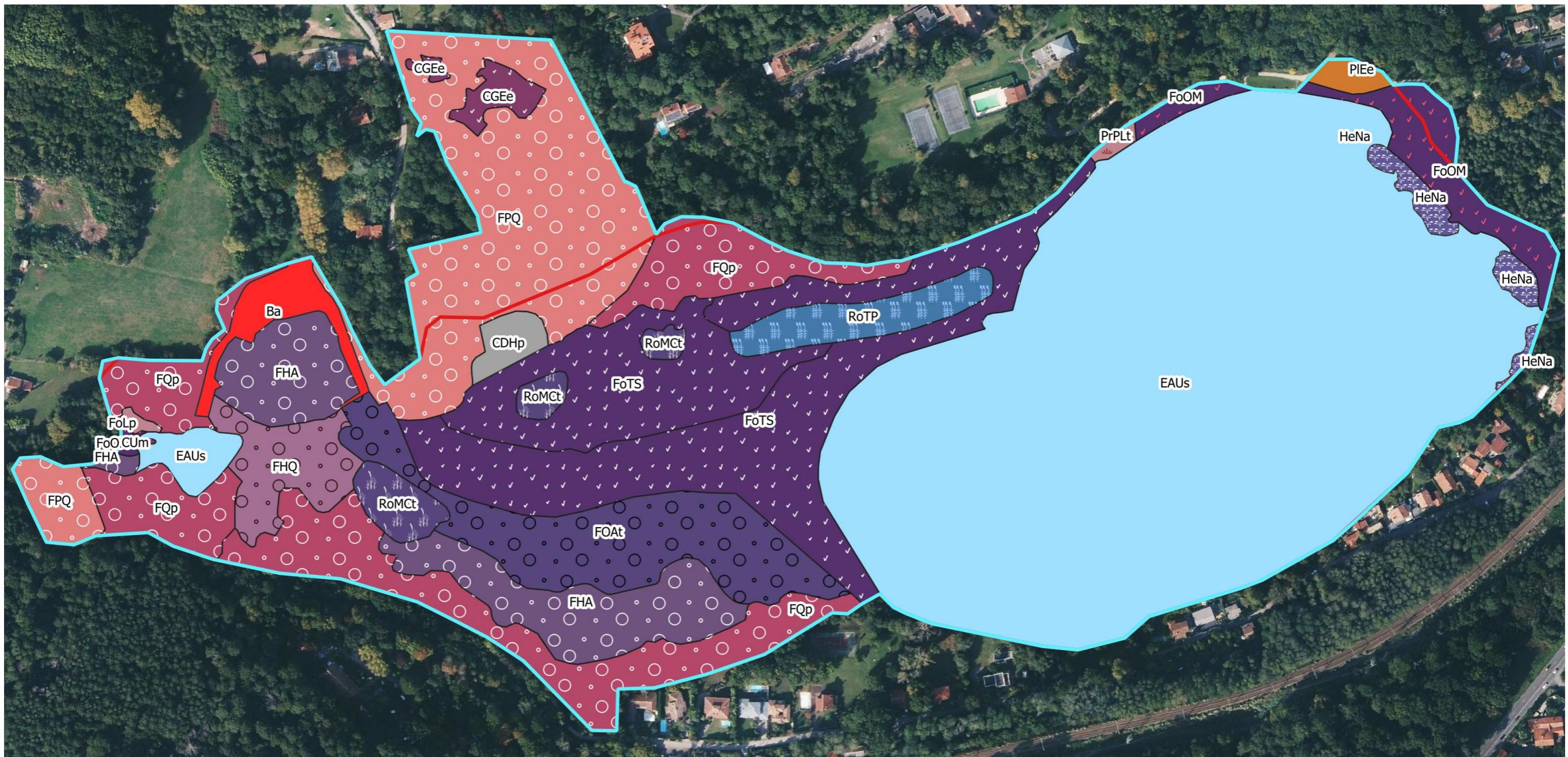
Cet habitat est d'autant plus intéressant qu'il abrite une espèce protégée nationalement (Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) et au statut de Quasi menacé sur la liste rouge régionale d'Aquitaine (Leblond et Caze, 2018), le Grémil prostré (*Glandora prostrata*). Très menacé par les espèces exotiques envahissantes, notamment l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), son intégration au plan de gestion du site afin que des actions de conservation puissent être mises en place semble nécessaire.

V. CARTOGRAPHIE DES VEGETATIONS ET HABITATS NATURELS

V.1 VEGETATIONS

V.1.1 Cartes des végétations

Cartographie des végétations dominantes du site N2000 Lac de Mouriscot



Végétations

-  HeNa - Communauté basale d'herbier vivace aquatique
(BC *Nuphar lutea* [Nymphaeion albae Oberd. 1957])
 -  RoMct - Roselière à Molinie bleue et Marisque
(*Molinio caeruleae-Cladietum marisci typicum*)
 -  RoTP - Roselière à Fougère des marais et Roseau
(*Thelypterido palustris-Phragmitetum australis*)
 -  PrPlt - Prairie piétinée à Grand plantain et Ivraie vivace
(*Plantagini majoris-Lolietum perennis typicum*)
 -  CGEe - Chaméphytaie à Grémil prostré et Bruyère vagabonde
(Groupement à *Glandora prostrata* et *Erica vagans* variante à *Erica ciliaris*)



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

Périmètres

- | | | |
|---|---|--|
|  CUM - Chaméphytai hygrophile à mésoxérophile
(Ulicion minoris) |  FHA - Forêt à Millepertuis Androsème et Aulne glutineux (Hyperico androsaemi-Alnetum glutinosae) |  Communauté dérivée à Herbe de la pampa |
|  FoTS - Fourré à Fougère des marais et Saule roux
(Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae) |  FHQ - Forêt à Millepertuis Androsème et Chêne pédonculé (Hyperico androsaemi-Quercetum roboris typicum) |  Bambouseraie |
|  FoOM - Fourré hydrophile à hygrophile
(Osmundo regalis-Myricion gale) |  FQp - Forêt mésophile (Quercion pyrenaica) |  Plantation d'espèces exotiques |
|  FoLp - Fourré mésohydrophile
(Lonicerion periclymeni) |  FPQ - Forêt à Pin maritime et Chêne liège (Pino pinastri-Quercetum suberis) | |
|  FOAt - Forêt à Osmonde royale et Aulne glutineux
(Osmunda regalis-Alnetum glutinosae turigae) |  Eau stagnante sans végétation | |



0 0,08 0,16 km

Cartographie des végétations secondaires du site N2000 Lac de Mouriscot



Végétations

- CUE - Chaméphytaie à Ajonc de Le Gall et Bruyère à quatre angles
(Groupement à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*)
- RoOCC - Roselière à Osmonde royale et Laîche paniculée
(*Osmunda regalis*-*Caricetum paniculatae caricetosum pseudocyperi*)
- RoMe - Roselière hydrophiles
(*Magnocaricion elatae*)
- FoTS - Fournier à Fougère des marais et Saule rouge
(*Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae*)

Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

N
0 0,08 0,16 km

Cartographie des végétations tertiaires du site N2000 Lac de Mouriscot



Végétations

-  RoMe - Roselière hydrophile (*Magnocaricion elatae*)
-  RoMct - Roselière à Molinie bleue et Marisque (*Molinio caeruleae-Cladetum marisci typicum*)

Périmètres

-  Périmètre d'étude
-  Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024



Cartographie des végétations ponctuelles du site N2000 Lac de Mouriscot



Végétations

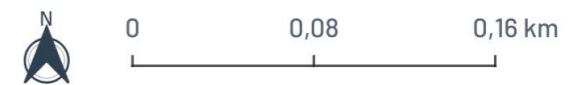
- HeNa - Herbier vivace à Potamot noueux (BC *Potamogeton nodosus* [*Nymphaeion albae*])
- PeEp - Pelouse à Scirpe à nombreuses tiges (*Eleocharitetum multicaulis* *potametosum polygonifolii*)
- CUE - Chaméphytaie à Ajonc de Le Gall et Bruyère à quatre angles (Groupement à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*)
- OuHC - Hyperico androsaemi-Caricetum pendulae Corriol et Catteau 2019

Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
 Echelle : 1/4200
 Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024



V.1.2 Surfaces des végétations

Les inventaires de terrain ont permis de déterminer **19 syntaxons** différents sur le site. Du fait de la complexité du site, avec des végétations très dégradées notamment par les espèces exotiques envahissantes, il a été très difficile de déterminer les végétations jusqu'au niveau de l'association végétale pour chaque polygone délimité. De fait, seulement **13 syntaxons** ont pu être déterminés au rang de l'association végétale.

Le site étant couvert sur une grande partie par des unités sans rattachement syntaxonomique (Eau libre, haies d'espèce exotiques envahissantes) les végétations déterminées ne recouvrent alors que **36,9** ha du périmètre étudié ce qui correspond à **55,1%** du périmètre (Tableau 2).

Tableau 2 : Synthèse des surfaces des végétations (surfaciques) du site Natura 2000 du Lac de Mouriscot.

	Nom du syntaxon	Surface (ha)	Surface (%)
Herbiers aquatiques	<i>BC Nuphar lutea [Nymphaeion albae]</i>	0,31	0,8
Cariçaies, roselières et ourlets nitrophiles	<i>Thelypterido palustris-Phragmitetum australis</i>	0,33	0,9
	<i>Molinio caeruleae-Cladinetum marisci typicum</i>	0,63	1,7
	<i>Osmundo regalis-Caricetum paniculatae caricetosum</i>	0,55	1,5
	<i>Magnocaricion elatae</i>	0,03	0,1
Prairies et landes	<i>Plantagini majoris-Lolietum perennis typicum</i>	0,05	0,1
	<i>Groupement à Glandora prostrata et Erica vagans</i>	0,25	0,7
	<i>Groupement à Ulex gallii et Erica tetralix</i>	0,02	0,1
Fourrés	<i>Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae</i>	5,78	15,7
	<i>Osmundo regalis-Myricion gale</i>	0,89	2,4
	<i>Lonicerion periclymeni</i>	0,04	0,1
Forêts	<i>Osmundo regalis-Alnetum glutinosae typicum</i>	1,02	2,8
	<i>Hyperico androsaemi-Alnetum glutinosae</i>	2,04	5,5
	<i>Hyperico androsaemi-Quercetum roboris typicum</i>	0,73	2,0
	<i>Pino pinastri-Quercetum suberis</i>	3,90	10,6
	<i>Quercion pyrenaicae</i>	3,70	10,1
Unités sans rattachement syntaxonomique		16,55	44,9

V.2 HABITATS EUNIS

V.2.1 Cartes des habitats EUNIS

Cartographie des habitats EUNIS dominants du site N2000 Lac de Mouriscot



Habitats EUNIS

C1.241 Formations flottantes à larges feuilles	E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	F9.211 Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré
C1.3 Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	F4.237 Landes pyrénéo-cantabriques à <i>Erica vagans</i> et <i>Erica cinerea</i>	FA.1 Haies d'espèces non indigènes
C3.2111 Phragmitaies des eaux douces	C3.28 Formations riveraines à <i>Cladium mariscus</i>	G1.4111 Aulnaies atlantiques à Laîches en grands touradons
C3.28 Formations riveraines à <i>Cladium mariscus</i>	F3.1 Fourrés tempérés	G1.21 Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux

Périmètres

G1.85 Chênaies aquitano-ligériennes sur sols lessivés ou acides	Périmètre d'étude
G3.712 Pinèdes de <i>Pinus pinaster</i> ssp. <i>atlantica</i> et à <i>Quercus suber</i> aquitanienne	Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
 Echelle : 1/4200
 Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

N 0 0,08 0,16 km

Cartographie des habitats EUNIS secondaires du site N2000 Lac de Mouriscot



Habitats EUNIS

	D5.21 Communautés de grands Carex (magnocariacées)
	D5.216 Cariacées à Laîche paniculée
	F9.211 Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré
	F4.12 Landes humides méridionales

Périmètres

	Périmètre d'étude
	Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

N
0 0,08 0,16 km

Cartographie des habitats EUNIS tertiaires du site N2000 Lac de Mouriscot



Habitats EUNIS

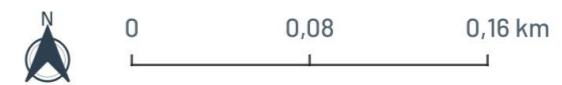
- C3.28 | Formations riveraines à *Cladium mariscus*
- D5.21 | Communautés de grands *Carex* (magnocariacées)

Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBN, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBN 2024



Cartographie des habitats EUNIS ponctuels du site N2000 Lac de Mouriscot



Habitats EUNIS

- C1.241 | Formations flottantes à larges feuilles
- C3.4131 | Communautés à Eleocharis multicaulis
- E5.43 | Lisières forestières ombragées
- F4.12 | Landes humides méridionales

Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

N 0 0,08 0,16 km

V.2.2 Surfaces des habitats EUNIS

Les inventaires de terrain ont permis de détecter **22 habitats EUNIS** différents. Les zones en eau, essentiellement représentés par le lac, constituent une grande partie du site d'étude (43%). Le fourré marécageux, qui recouvre 18% du site, et les boisements de pinèdes et chênaies (20,6%), sont également bien représentés sur le site (Tableau 3).

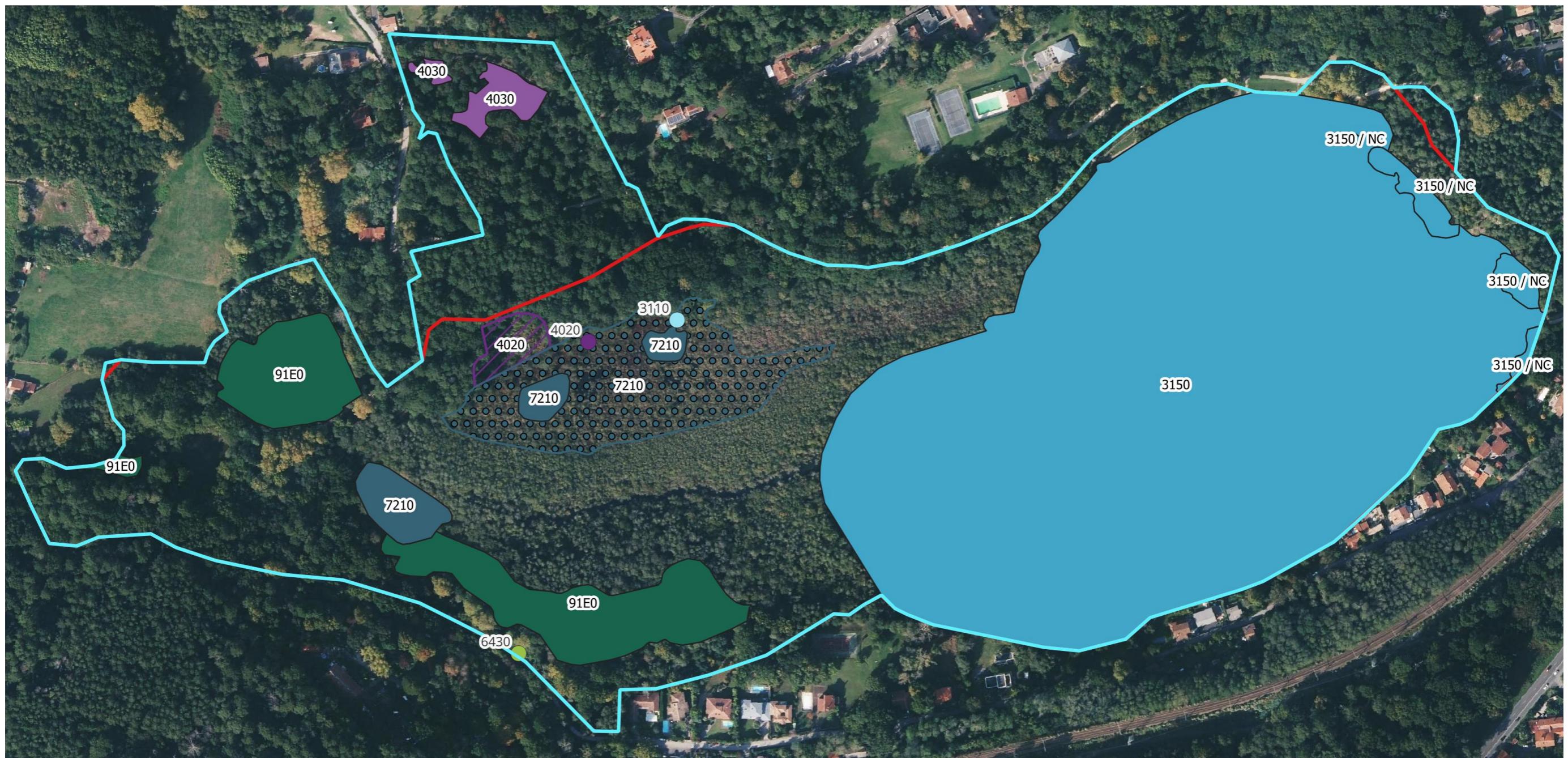
Tableau 3 : Synthèse des habitats codifiés EUNIS (surficiques) du site Natura 2000 du Lac de Mouriscot

	Habitat EUNIS	Surface (ha)	Surface (%)
Habitats aquatiques	C1.241 Formations flottantes à larges feuilles	0,3	0,8
Habitats de caricaies, roselières et ourlets nitrophiles	C3.2111 Phragmitaies des eaux douces	0,3	0,9
	C3.28 Formations riveraines à Cladium mariscus	0,6	1,7
	D5.216 Cariçaies à Laîche paniculée	0,5	1,5
	D5.21 Communautés de grands Carex (magnocariacaies)	0,1	0,2
Habitats prairiaux et landicoles	E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	0,1	0,1
	F4.237 Landes pyrénéo-cantabriques à Erica vagans et E. cinerea	0,2	0,7
	F4.12 Landes humides méridionales	0,0	0,1
Habitats de fourrés	F9.211 Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré	6,7	18,0
	F3.1 Fourrés tempérés	0,0	0,1
Habitats forestiers	G1.4111 Aulnaies atlantiques à Laîches en grands touradons	1,0	2,8
	G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	2,0	5,5
	G1.A12 Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitanianes	0,7	2,0
	G3.712 Pinèdes de Pinus pinaster ssp. atlantica et à Quercus suber aquitanianes	4,8	13,0
	G1.85 Chênaies aquitano-ligériennes sur sols lessivés ou acides	2,8	7,6
Autres habitats	C1.3 Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	15,9	43,1
	FA.1 Haies d'espèces non indigènes	0,7	2,0

V.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

V.3.1 Cartes des habitats d'intérêt communautaire

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire (HIC) du site N2000 Lac de Mouriscot



HIC dominants

- 4030 - Landes sèches européennes
- 7210 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*
- 91EO - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)
- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

3150 / NC

HIC secondaires

- 4020 - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*

HIC tertiaires

- 7210 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

HIC ponctuels

- 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorellatalia uniflora*)
- 4020 - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*
- 6430 - Mégaphorbiaies hydrophytes d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin

Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024



0 0,08 0,16 km

V.3.2 Surfaces des habitats d'intérêt communautaire

Le site est couvert en partie par **7 habitats d'intérêts communautaire** qui sont présents sur une 35% de la surface du site (Tableau 4), ce qui représente une surface relativement importante. Ce chiffre s'explique en partie par la grande surface du lac (30% du site) qui est entièrement associé à l'habitat d'intérêt communautaire 3150.

A noter que les végétations du 4030 ne se trouvent pas dans le zonage Natura 2000, mais au nord du périmètre étudié, au sein d'une parcelle adjacente au site et appartenant au Conservatoire du Littoral.

Tableau 4 : Synthèse des surfaces des habitats d'intérêt communautaire (surficiques) du site Natura 2000 du Lac de Mouriscot

Habitat d'intérêt communautaire	Surface (ha)	Surface (%)
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorellatalia uniflorae</i>)	< 0,01	< 0,1
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	15,95	29,8
4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	0,02	0,0
4030 Landes sèches européennes	0,25	0,5
6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'burlets planitaires et des étages montagnard à alpin	< 0,01	< 0,01
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	0,63	1,2
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	2,04	3,8
Total	18,89	35,3
NC Non communautaire	34,61	64,7

V.3.3 Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire

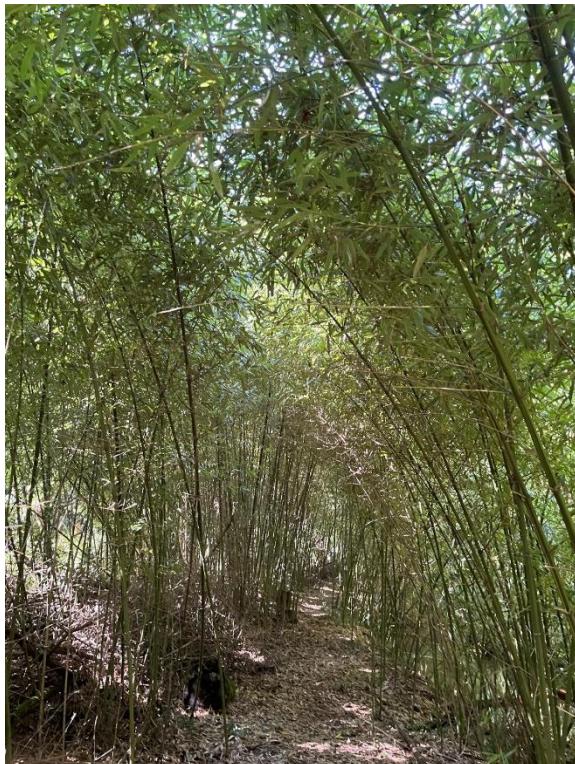
Sur le site Natura 2000 du Lac de Mouriscot, peu d'habitats d'intérêt communautaire sont en bon état de conservation. L'habitat 3150, qui est le plus représenté sur le site de par son recouvrement sur l'entièreté du lac, est en très mauvais état de conservation. En effet, le rattachement du lac à cet habitat d'intérêt communautaire ne s'est fait qu'à partir d'une communauté basale à *Potamogeton nodosus*, de très faible superficie, ayant permis d'atteindre l'alliance du *Potamion pectinati* (aujourd'hui rattachée au *Nymphaeion albae*) et non le rang de l'association végétale, du fait d'une végétation peu typique et dégradée. L'eutrophisation du lac et son envahissement, dans certaines zones, par *Myriophyllum aquaticum* sont des facteurs responsables de la dégradation des végétations du lac.

De manière générale, la zone marécageuse du site est une zone qui, du fait de ses conditions écologiques, a été plus ou moins épargnée par les espèces exotiques envahissante. Cela permet alors aux zones de cladiaie bien typique (7210) d'être en bon état de conservation. Cependant, autour de ces zones, la cladiaie est en moyen état de conservation du fait de la fermeture du milieu par le fourré marécageux, qui est en introgression et fragmente la cladiaie. Sur le long terme, la cladiaie est amenée à disparaître et les zones encore bien conservées seront impactées. Ce constat vaut aussi pour la zone de cladiaie au sud du ruisseau. La zone marécageuse accueille également plus ponctuellement des végétations amphibiens relevant du 3110, qui sont bien exprimées et qui semblent se maintenir au fil des années malgré leur très faible superficie. En contact de la cladiaie s'observent des patchs de landes humides (4020), dont les plus à l'ouest sont en mauvaise état de conservation et très relictuelles du fait de l'invasion par une espèce exotique envahissante, *Cortaderia selloana*. Cette dernière semble s'étendre de plus en plus et, sans intervention, pourrait probablement recouvrir les reliquats de landes humides dans les années à venir. Plus à l'est, imbriquée entre le fourré et la cladiaie, une lande humide de très faible surface et assez mal exprimée se trouve dans un moyen état de conservation.

Au nord du périmètre d'étude se trouve une zone de lande sèche (UE 4030), fragmentée en deux zones. Ces dernières sont en mauvais état de conservation, du fait essentiellement du fort recouvrement d'espèces exotiques envahissantes et notamment de *Cortaderia selloana* qui ici aussi semble se substituer à l'habitat. La zone tend également à une fermeture du milieu, comme en témoigne la présence d'espèces de fourrés au sein de la lande, et la pinède en marge qui semble gagner du terrain. Les enjeux sont d'autant plus forts que cet habitat d'intérêt communautaires accueille une espèce d'intérêt au Pays basque, *Glandora prostata*, qui est protégée nationalement et quasi-menacée en Aquitaine. Un entretien pour la réouverture de ce milieux et l'arrachage d'Herbe de la pampa au sein de ces zones s'avèrent essentiels pour la préservation de ces landes.

Sur le site, l'habitat de forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (UE 91E0) est fortement impacté par la présence d'espèces exotiques envahissantes. De manière générale, *Laurus nobilis* est trouvé avec un recouvrement plus ou moins important, sur tous les boisements du site. La parcelle relevant de l'habitat UE 91E0 la plus au nord-ouest du site apparaît même en mauvais état de conservation, car en plus du recouvrement important de *Larus nobilis*, cette zone abrite de nombreuses autres espèces exotiques envahissantes et est entourée d'une bambouseraie qui semble progresser au fur et à mesure des années. Le risque de dégradation à venir est donc d'autant plus important que sur les autres zones. La bambouseraie semble très bien implantée mais aussi très appréciée des usagers du site, comme en témoigne les différentes infrastructures faites en bambou au sein de cette dernière. Il reste cependant indispensable d'à minima limiter son expansion afin de préserver cette forêt alluviale.

Pour finir, la mégaphorbiaie hydrophile d'ourlet planitaire (UE 6430) est en moyen état de conservation. En effet, cette dernière qui a été observée en marge d'un chemin, n'est présente que sur une faible surface et est fragmentée par la présence de *Crocosmia x crocosmiiflora*, espèce exotique envahissante.

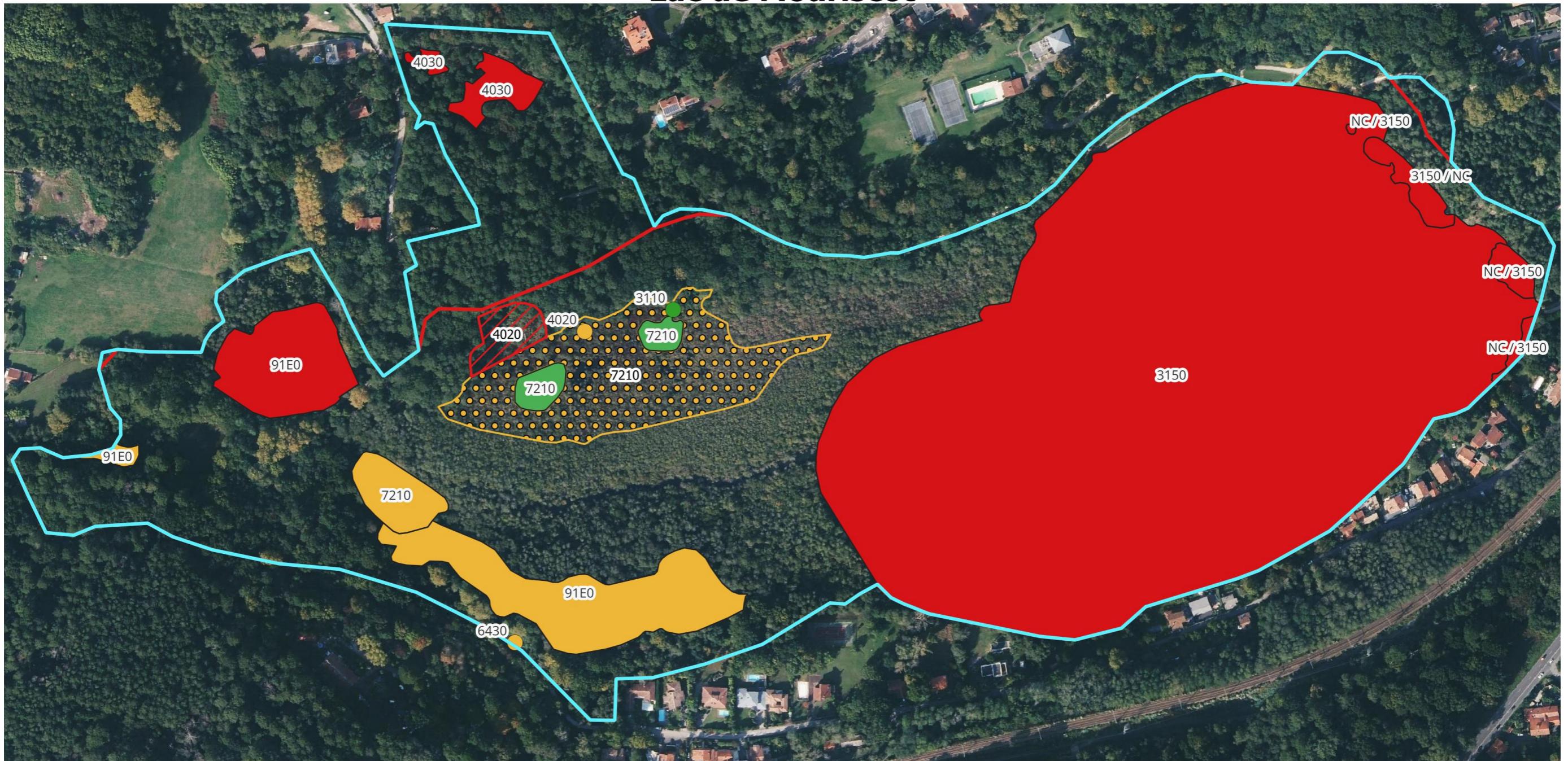


Bambouseraie sur le site du Lac de Mouriscot



HIC 4030 – Landes sèches européennes, après arrachage d'Herbe de la pampa

Cartographie de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (HIC) du site N2000 Lac de Mouriscot



Périmètres

- [cyan box] Périmètre d'étude
- [red box] Périmètre Natura 2000

Etat de conversation

- | HIC ponctuels | HIC dominants | HIC moyens | HIC secondaires | HIC mauvais |
|---------------|---------------|------------|-----------------|-------------|
| ● bon | ■ bon | ■ moyen | ○ moyen | ■ mauvais |
| ● moyen | | | | |



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4200
Sources : IGN BDOrtho®, Campagne de terrain CBNSA 2024

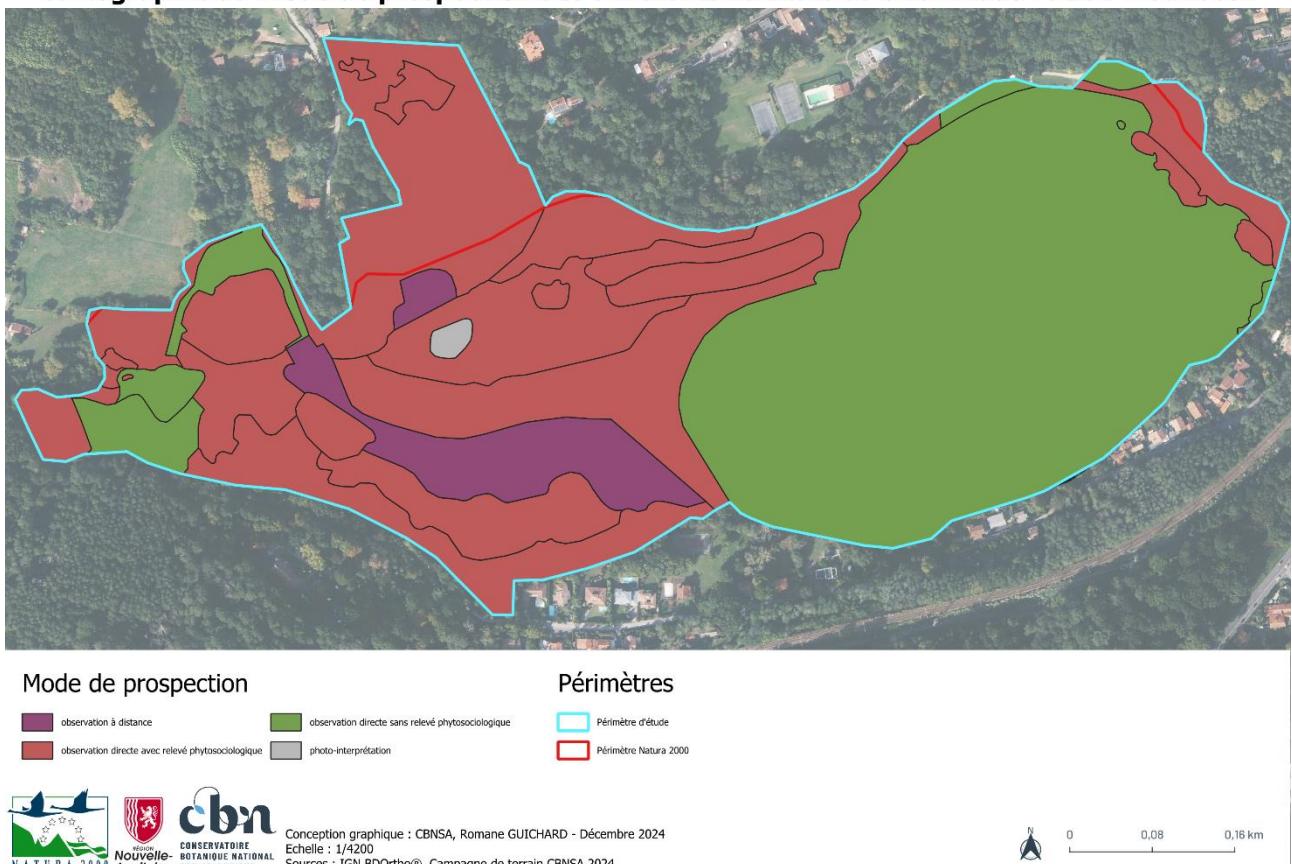


0 0,08 0,16 km

V.4 MODE DE PROSPECTION

La très grande majorité du site a pu faire l'objet d'une prospection avec un ou plusieurs relevés phytosociologiques. Néanmoins, certains secteurs n'ont pas pu être prospectés du fait de leur inaccessibilité, notamment la zone la plus marécageuse du site, malgré des prospections estivales. Ces zones considérées inaccessibles ont fait l'objet d'observations à distance ou de photo-interprétation. Le type de prospections réalisées est mentionné dans les tables attributaires des couches cartographiques.

Cartographie du mode de prospection des différents habitats du site N2000 Lac de Mouriscot



V.6 COMPARAISON AVEC LES CARTOGRAPHIES D'HABITATS ANTERIEURES

Il est à noter que, contrairement à la présente étude, les cartographies antérieures (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot *et al.*, 2008 ; Commune de Biarritz, 2010) n'ont pas fait l'objet d'études phytosociologiques. Ainsi, aucun rattachement syntaxonomique n'était disponible pour effectuer des comparaisons au niveau de la typologie des végétations du site. Aussi, la nomenclature utilisée pour ces anciennes cartographies ne fait pas non plus référence au référentiel EUNIS, mais suit néanmoins la codification Corine Biotope. Ceci a permis de réaliser des correspondances avec le référentiel EUNIS, à partir du rapport des Correspondances entre les classifications d'habitats CORINE Biotopes et EUNIS (Louvel-Glaser et Gaudillat, 2015).

Si la cartographie des habitats actuelle est sensiblement proche des cartographies antérieures, quelques évolutions marquantes sont observées telles que des évolutions surfaciques et temporelles, des identifications différentes d'habitats ou encore observations de nouveaux habitats.

V.6.1 Identification des habitats

Les boisements non humides présents au sein du périmètre Natura 2000 ont été cartographié en tant que Chênaies acidophiles ibéro-atlantiques (EUNIS G1.86) dans le cas des deux cartographies antérieures. Seule la

cartographie réalisée pour le plan de gestion (Annexe 5) incorpore une partie de ces boisements en Pinèdes à *Pinus pinaster* et *Quercus suber* aquitaniennes (EUNIS G3.712). De plus, cette dernière incorpore cet habitat de pinède également sur la zone nord du boisement, en dehors du périmètre Natura 2000. Cette cartographie (Annexe 2) est ainsi relativement similaire à la cartographie actuelle pour la partie nord du site. En effet, dans le cadre de la présente étude, le choix a été fait de classer les boisements non humides de la zone nord-ouest et tout à l'ouest en Pinèdes à *Pinus pinaster* et *Quercus suber* aquitaniennes (EUNIS G3.712), lorsque l'état du boisement était suffisamment satisfaisant pour atteindre l'association phytosociologique correspondante (*Pino pinastri-Quercetum suberis*). Pour les autres zones de boisements non humides du site, la dégradation de l'habitat était trop importante pour un rattachement à l'association, les relevés et le contexte écologique ont permis de rattacher ces zones à l'alliance du *Quercion pyrenaicae*, ce qui a permis de classer ces boisements en Chênaies aquitano-ligériennes sur sols lessivés ou acides (EUNIS G1.85). Il est également à noter que les deux cartographies antérieures omettent, en la partie sud du périmètre Natura 2000, une zone de ce boisement mésophile. En effet, l'entièreté de la zone avait été classée en Aulnaie-frênaie à Laîche (G1.2111), or il a été détecté en 2024 un boisement sur pente rattaché au *Quercion pyrenaicae*, entre le chemin et l'aulnaie-frênaie. A noter également une zone à l'ouest du site, classée en chênaie et aulnaie-frênaie dans les deux cartographies antérieures, qui a été identifiée dans cette étude en Chênaie-frênaie aquitanienne (EUNIS G1.A12) relevant de l'association végétale *Hyperico androsaemi-Quercetum roboris*.

De plus, si la cartographie du plan de gestion mentionne la présence d'une Saussaie marécageuse à Saule cendré (EUNIS F9.21), ce n'est pas le cas de la cartographie du DOCOB (Annexe 4) qui, en dehors des zones ouvertes (cladiae, lande, roselière), voit la zone marécageuse du site entièrement représentée par l'habitat d'Aulnaie marécageuse (EUNIS G1.411). Or, la présente étude a révélé que la saussaie marécageuse recouvrait une grande partie du site. Il s'agit probablement ici d'une erreur d'identification de l'habitat lors de la cartographie du DOCOB. En effet, la comparaison d'orthophotographies datant de 2006-2010 et 2024 (IGN) permet d'observer la probable présence lors de la réalisation des cartographies antérieures de la saussaie marécageuse, avec un recouvrement similaire à ce qui est présenté dans cette étude. A noter aussi que la surface de la saussaie marécageuse était probablement sous-évaluée lors de la cartographie du plan de gestion, la logique étant que le milieu évolue au fil des ans de la saulaie vers l'aulnaie marécageuse en absence de gestion.

Toujours selon la cartographie du DOCOB, il est indiqué une zone où l'habitat de Tourbières hautes actives relativement peu dégradées (EUNIS D1.11) est présent. Cette végétation, correspondant à l'alliance de l'*Oxycocco palustris-Ericion tetralicis*, relève d'un habitat d'intérêt communautaire qui est le 7110. Cet habitat n'apparaît cependant pas dans la seconde cartographie de 2008, et il a été impossible d'accéder à cette zone en 2024. En l'absence de vérification, cette végétation est ainsi potentiellement toujours présente. Cependant, compte tenu de l'évolution temporelle du milieu avec notamment la colonisation du marécage par la saussaie, il est possible d'imaginer que cette végétation ait également pu disparaître.

La présente étude a permis d'observer une végétation non identifiée lors des précédentes cartographies, qui est l'association végétale de l'*Hyperico androsaemi-Caricetum pendulae* et qui relève de l'habitat d'intérêt communautaire 6430. Elle est associée à l'habitat de Lisières forestières ombragées (EUNIS E5.43). Il est probable que cette végétation était présente lors des précédentes cartographies mais n'est pas été détecté car elle n'était pas encore décrite dans la bibliographie.

L'habitat de Cariçaies à Laîche des rives et communautés apparentés (EUNIS D5.216) est également un nouvel habitat qui a été détecté cette année. C'est une végétation qui relève de l'association de l'*Osmundo regalis-Carticetum paniculatae caricetosum pseudocyperi*. L'enchevêtrement complexe de cet habitat avec la cladiae a pu rendre sa détection difficile lors des dernières cartographies.

Pour finir, une petite zone de prairie destinée à l'accueil du public, identifiée en tant que végétation du *Lolio perennis-Plantaginion majoris*, n'apparaît pas dans les cartographies antérieures. Concernant la cartographie du DOCOB, il est possible que l'aménagement dont est issus cet habitat n'était pas encore présent. Il apparaît en revanche en tant que « zone aménagée » dans la cartographie du plan de gestion.

V.6.2 Evolution spatio-temporelle des habitats

Sur la zone marécageuse, la cladiae, largement répandue au nord du ruisseau dans les deux cartographies antérieures, a régressé en surface du fait en partie de la colonisation de ligneux. Ainsi, cette vaste zone est aujourd'hui une mosaïque de saussaie marécageuse, cladiae, et plus ponctuellement cariçae. Deux petits patchs

restent cependant en bon état de conservation, où la cladiaie, moins envahie par les ligneux, y est encore très typique et bien structurée. Cette dernière a également diminué en surface de par l'introgression de la phragmitaie, ce qui traduit une probable eutrophisation du milieu.

Si la saussaie marécageuse progresse au nord du ruisseau, elle régresse en revanche au sud. En effet, cette dernière y est colonisée par de hauts aulnes, qui traduisent une progression vers une aulnaie marécageuse, déjà présente au sud de la saulaie.

Deux zones de landes humides ont été recensées dans les précédentes cartographies. Aujourd'hui, même si quelques espèces typiques de landes humides (*Erica tetralix*, *Erica ciliaris*, *Ulex gallii*) sont toujours présentes dans ces deux patchs, celui le plus au sud s'est vu coloniser par *Cladium mariscus*, tandis que le plus au nord s'est vu fortement dégrader par le fort recouvrement de *Cortaderia selloana*, une espèce exotique envahissante.

Au nord du périmètre d'étude se trouvait en 2008, lors de la cartographie réalisée pour le plan de gestion (Commune de Biarritz, 2010), une vaste zone de Landes pyrénéo-cantabriques à *Erica vagans* et *Erica cinerea* (EUNIS F4.237). Cet habitat d'intérêt communautaire s'est vu coloniser par les ligneux au fil des années jusqu'à devenir aujourd'hui une forêt à Pin maritime et Chêne liège (*Pino pinastri-Quercetum suberis*). Seuls subsistent au nord deux patchs de landes relictuels, rattachés dans cette étude au Groupement à *Glandora prostrata* et *Erica vagans*.

VI. CARTOGRAPHIE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISANTES

Le site du Lac de Mouriscot a comme grande problématique un taux d'invasion important par les espèces végétales exotiques envahissantes. Première cause de dégradation des différentes végétations présentes sur le site, ce dernier abrite **41** espèces différentes (Tableau 5).

Tableau 5 : Liste des espèces exotiques envahissantes présentes sur le site Natura 2000 du Lac de Mouriscot.

Taxon	Impact sur le site	Statut (Caillon et al., 2022)	Ancien statut (Caillon et Lavoué, 2016)
<i>Cortaderia selloana</i>	Fort	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Crocosmia x crocosmiiflora</i>	Fort	PEE à impact modéré	PEE avérée
<i>Laurus nobilis</i>	Fort		PEE potentielle
<i>Lonicera japonica</i>	Fort	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Fort	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Phyllostachys sp.</i>	Fort	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Trachycarpus fortunei</i>	Fort	PEE à impact majeur	
<i>Baccharis halimifolia</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Colocasia esculenta</i>	Moyen	PEE à impact majeur	
<i>Cyperus eragrostis</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE potentielle
<i>Ligustrum ovalifolium</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE potentielle
<i>Paspalum dilatatum</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Paspalum distichum</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Petasites pyrenaicus</i>	Moyen	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Platanus x hispanica</i>	Moyen	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Potentilla indica</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Prunus laurocerasus</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Zantedeschia aethiopica</i>	Moyen	PEE à impact majeur	PEE émergente
<i>Acacia dealbata</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE potentielle
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Bidens frondosa</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Buddleja davidii</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Elaeagnus pungens</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Eleusine indica</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Euonymus japonicus</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Fraxinus ornus</i>	Faible	PEE à impact modéré	
<i>Gamochaeta americana</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Juncus tenuis</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée

Taxon	Impact sur le site	Statut (Caillon et al., 2022)	Ancien statut (Caillon et Lavaillé, 2016)
<i>Oenothera rosea</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE avérée
<i>Oxalis articulata</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>Phytolacca americana</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE potentielle
<i>Quercus palustris</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Quercus rubra</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE potentielle
<i>Reynoutria japonica</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Sporobolus indicus</i>	Faible	PEE à impact majeur	PEE avérée
<i>Symphyotrichum squamatum</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Taxodium distichum</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Vallisneria spiralis</i>	Faible	PEE à impact majeur	
<i>Veronica persica</i>	Faible	PEE à impact modéré	PEE potentielle
<i>x Pseudosasa japonica</i>	Faible	PEE à impact majeur	

Si certaines espèces sont ponctuelles, d'autres comme *Lonicera japonica* ou *Laurus nobilis* recouvrent la quasi-totalité du site, en dehors de la zone marécageuse, qui est plus ou moins préservée de par ses conditions écologiques extrêmes. Trouvant les conditions écologiques idéales à son développement, *Laurus nobilis* s'est imposé dans tous les boisements du site. Espèce persistante et couvrante, elle supplante de nombreuses espèces et appauvrit fortement le milieu en biodiversité végétale. *Lonicera japonica* quant à lui, retrouvé également dans tous les boisements du site, peut étouffer la strate herbacée en sous-bois et ainsi appauvrir le milieu en diversité végétale.

Diverses bambouseraies (*Phyllostachys* sp.) sont retrouvées au sein du site. Ces dernières, grâce à leurs rhizomes traçants, leurs nombreux rejets et leur croissance rapide, forment des réseaux très denses monospécifiques et souvent de grande ampleur. A noter plus particulièrement la large bambouseraie située le long du ruisseau qui impacte très fortement un habitat d'intérêt communautaire (cf partie V.3.3).

D'autres espèces plus ponctuelles sont retrouvées de façon régulière au sein du site, c'est le cas par exemple de *Trachycarpus fortunei*, *Crocosmia x crocosmiiflora*, *Cortaderia selloana*. Ces espèces ont été notamment retrouvée dans des habitats d'intérêt communautaire et impactent fortement ces derniers (cf partie V.3.3). Un point de vigilance majeur est à attribuer à l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), qui a été observée de façon relativement importante au nord du site, notamment au sein des zones de landes qui disparaissent peu à peu au profit de cette espèce. C'est une espèce qui peut se développer de façon très rapide, grâce à production importante de graine et sa facilité de dispersion par le vent. Le climat du territoire basque, très favorable à l'implantation de l'espèce (et de nombreuses autres espèces exotiques envahissantes), lui permet également de se développer facilement. La gestion de cette espèce sur le site, notamment par arrachage, est essentielle pour améliorer l'état de conservation globale du site, et plus spécifiquement des landes.

Concernant *Myriophyllum aquaticum*, si sa présence est plutôt localisée au sein du plan d'eau du site, son fort impact sur les habitats du site reste avéré du fait de la dégradation des différentes végétations aquatiques du site et plus particulièrement les végétations du *Potamion pectinati*, qui sont aujourd'hui relictuelles sur le site et qui traduisent la présence de l'habitat d'intérêt communautaire 3150 sur la pièce d'eau. Sur le site du lac de Mouriscot, cet habitat est aujourd'hui très menacé.

A souligner également quelques espèces à moindre impact mais à surveiller, comme par exemple *Baccharis hamilifolia* qui a été observée sur les différentes végétations du marécage (dont certaines sont d'intérêt communautaire) et qui pourrait à terme fortement impacter ces milieux.

Dans ce présent rapport sont présentées les cartographies des espèces exotiques envahissantes à impact majeur sur le site. La cartographie précise de toutes les espèces au sein du périmètre d'étude est disponible en format numérique au sein du Kit cartographique.

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Cortaderia selloana



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Cortaderia selloana*
- *Cortaderia selloana*



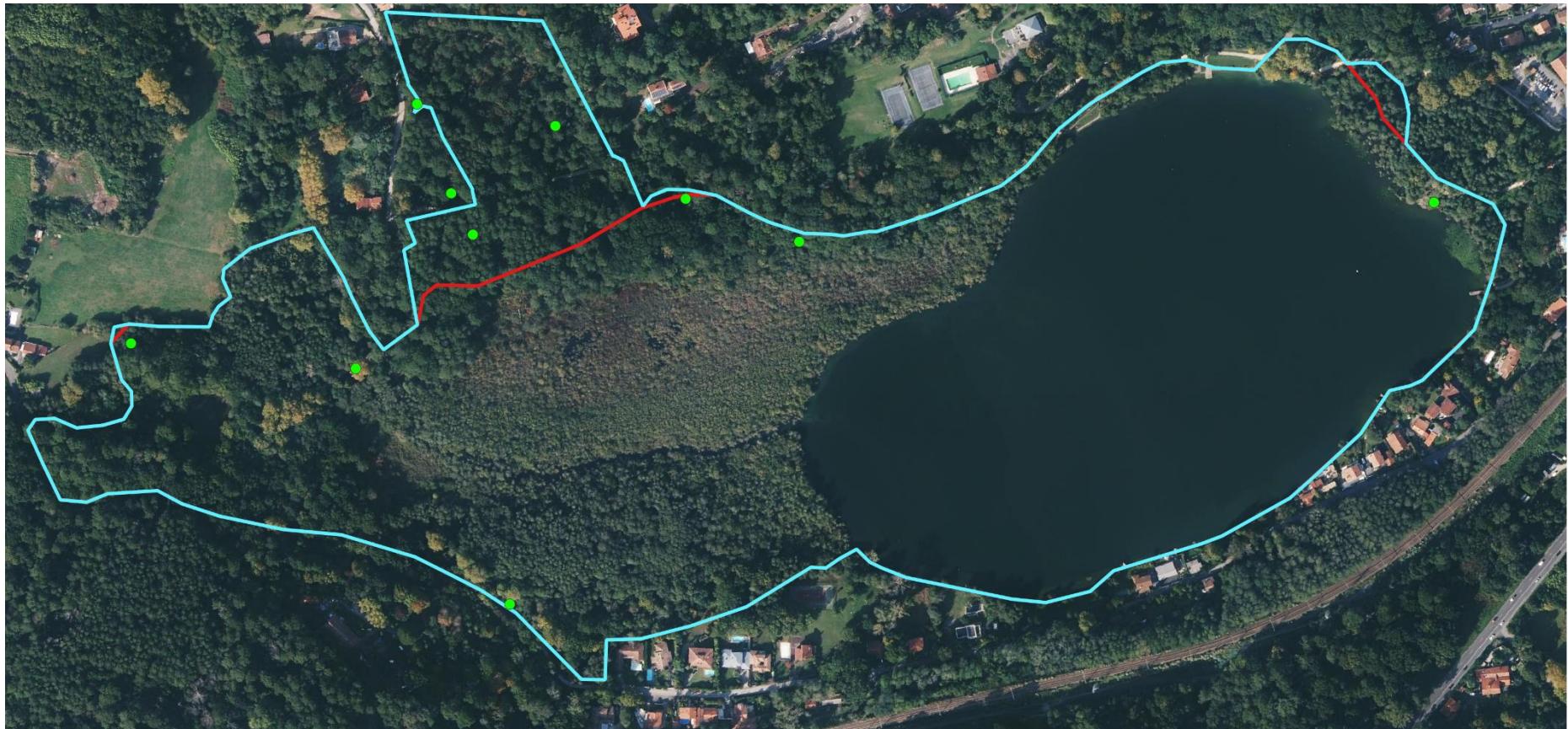
Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



0 0,08 0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Crocosmia x crocosmiiflora



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Crocosmia x crocosmiiflora*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



N

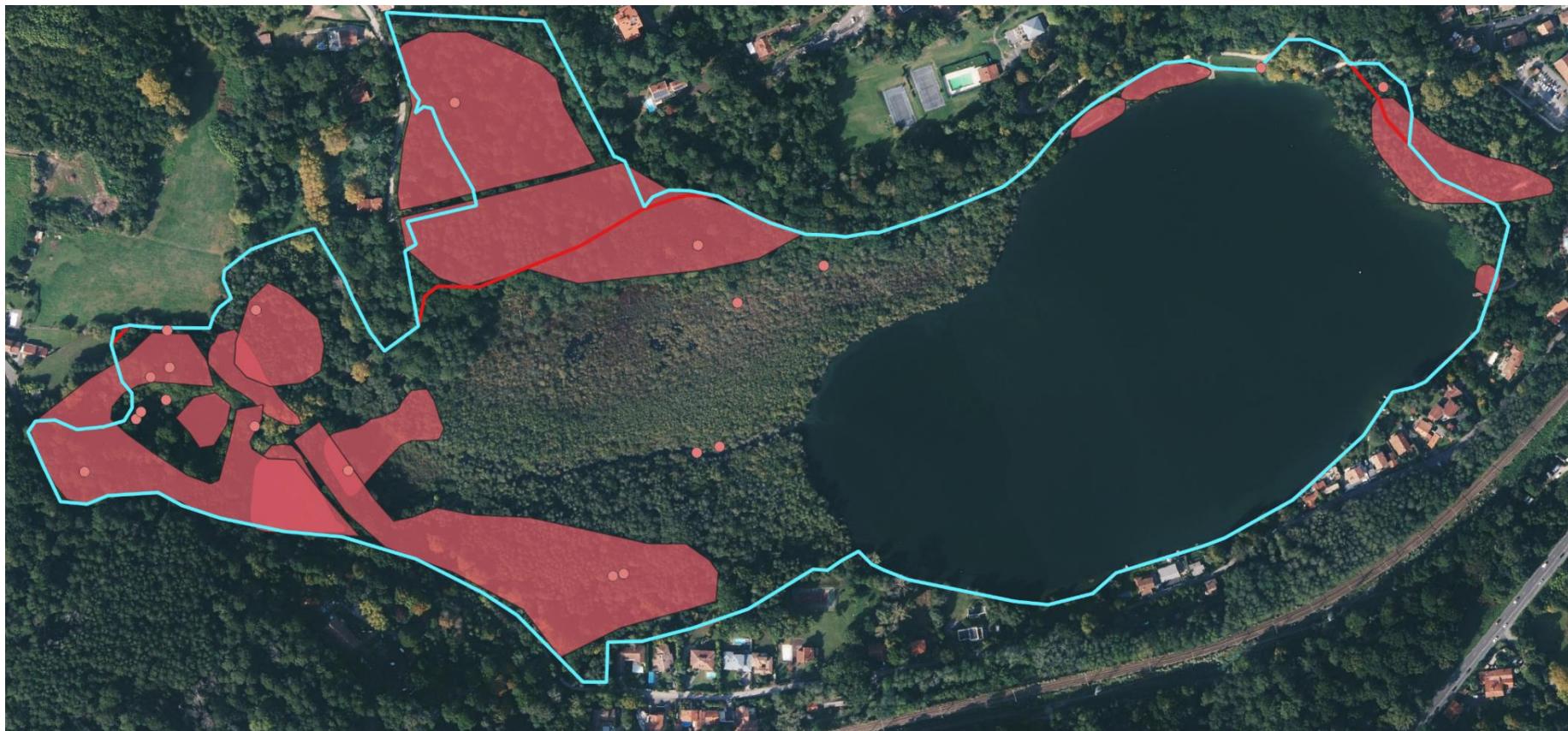
0

0,08

0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Laurus nobilis



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Laurus nobilis*
- *Laurus nobilis*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



0

0,08

0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Lonicera japonica



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Lonicera japonica*
- *Lonicera japonica*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



0 0,08 0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Myriophyllum aquatum



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Myriophyllum aquaticum*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



0

0,08

0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Phyllostachys sp.



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Phyllostachys Siebold & Zucc., 1843 [nom. cons.]*
- *Phyllostachys Siebold & Zucc., 1843 [nom. cons.]*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



0

0,08

0,16 km

Cartographie des espèces exotiques envahissantes à impact fort sur le site du Lac de Mouriscot

Trachycarpus fortunei



Périmètres

- Périmètre d'étude
- Périmètre Natura 2000

Espèce exotique envahissante

- *Trachycarpus fortunei*
- *Trachycarpus fortunei*



Conception graphique : CBNSA, Romane GUICHARD - Décembre 2024
Echelle : 1/4400
Sources : IGN BDOrtho®, OBV-NA, Campagne de terrain CBNSA 2024



N

0

0,08

0,16 km

V. CONCLUSION

Cette étude des végétations du site Natura 2000 FR7200777 « Lac de Mouriscot » a permis de mettre en évidence 16 syntaxons, dont 13 au rang de l'association végétale ou du groupement. Ces végétations traduisent de l'intérêt du site, avec une grande diversité de conditions écologiques notamment le long d'un gradient d'hygrométrie, allant de végétations aquatiques au sein du lac, de végétations hygrophiles au cœur du site avec la zone marécageuse à des végétations de landes et boisements mésoxérophiiles sur les hauts de pentes.

La comparaison de cette présente cartographie avec les deux antérieures (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot et al., 2008 ; Commune de Biarritz, 2010) a permis de mettre en évidence la détection de nouvelles végétations, la disparition de certaines, l'évolution spatio-temporelle de végétations déjà connues mais aussi une évolution dans l'interprétation des végétations observées, avec des outils et connaissances aujourd'hui plus fines et qui permettent parfois d'aboutir à des résultats différents.

L'étude des espèces exotiques envahissantes du site et de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire a permis de mettre en avant des habitats fortement menacés ayant subi de forte dégradation par le passé. Ces dégradations se poursuivent encore aujourd'hui par la propagation des diverses espèces exotiques envahissantes, qui ont parfois pu rendre l'identification des végétations et habitats difficile voire impossible. Il s'agit d'un site en partie marqué par l'Homme, comme en témoignent des végétations de prairies piétinées ou encore de bambouseraie. A l'inverse, les habitats marécageux du site sont relativement bien conservés et à l'abri de la pesante menace des espèces exotiques envahissantes à ce jour.

La présence de 7 habitats d'intérêt communautaire permet de justifier la mise en place de mesures de gestion Natura 2000 et peut aussi servir à appuyer des évaluations d'incidences ou à mieux cibler les démarches de contractualisation et d'acquisition foncière. L'actualisation de la cartographie permet de mieux appréhender la distribution et l'emprise des habitats sur le site ainsi que leurs relations dynamiques afin suivre l'évolution temporelle et spatiale des végétations. Elle contribue également à optimiser l'efficience des mesures employées. En effet, grâce au Kit cartographique, qui permet de renseigner diverses informations au sein de chaque ensemble du site, la cartographie des végétations et habitats permet d'afficher un socle de connaissance afin de mener des réflexions et mettre en œuvre diverses actions de gestion, pour préserver voire restaurer au mieux les différents habitats du site du Lac de Mouriscot. Si les habitats marécageux, tels que la claidaie, sont difficile à gérer du fait des conditions écologiques rendant ces zones difficiles d'accès, d'autres zones peuvent faire l'objet d'une gestion plus abordable, notamment pour les zones de landes. Les boisements, fortement impactés par un grand nombre d'espèces exotiques envahissantes, peuvent faire l'objet d'une gestion plus compliquée et nécessitant de plus gros moyens. Les aulnaies-frênaies du site, qui sont des habitats fortement menacés à l'échelle régionale, sont néanmoins primordiaux à préserver et sont un des enjeux majeurs du site du Lac de Mouriscot.

Bibliographie

CAILLON A. (coord.), BONIFAIT S., CHABROL L., DAO J., LEBLOND N. et RAGACHE Q., 2022 - Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine. – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.

CAILLON A. et LAVOUÉ M., 2016 - Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 - Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 p + annexes.

COMMUNE DE BIARRITZ, 2010. Plan de gestion du lac Mouriscot. Section A. 32 p.

DEVILLERS P., DEVILLERS-TERSCHUREN J., LEDANT J.-P. et coll., 1991 - CORINE biotopes manual. Habitats of the European Community. Data specifications - Part 2. EUR 12587/3 EN. Luxembourg : European Commission. 300 p.

DREAL AQUITAINE, 2013 - Cahiers des charges pour la réalisation des Documents d'Objectifs. Bordeaux : DREAL Aquitaine. 50 p.

EGMA, 1998 - Lac de Mouriscot, Commune de Biarritz. Etude préalable au plan de gestion. EGMA, Bureau d'études en Environnement. 111p.

GARGOMINY, O., TERCERIE, S., REGNIER, C., RAMAGE, T., DUPONT, P., DASZKIEWICZ, P. et PONCET, L. 2022. TAXREF, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Rapport PatriNat(OFB-CNRS-MNHN), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 47 p.

GOUEL S. LE FOULER A., CAZE G., BELAUD A., PRUD'HOMME F. et CHABROL L., 2020 - Cahier des charges pour l'élaboration et l'actualisation de la cartographie des habitats naturels des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine - Version 1.0. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Chavagnac-Lafayette : Conservatoire botanique national du Massif central ; Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ; Bordeaux : DREAL Nouvelle-Aquitaine. 22 p.

LAFON P., GUISIER R., CORRIOL G., BISSOT R., CULAT A. et BELAUD A., 2024 - Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie, écologie, flore typique et correspondances avec les habitats européens. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge ; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette ; Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 374 p.

LAZARE J.J. et ALSON J., 2000 - Compléments d'études des milieux naturels des sites des lacs Marion et de Mouriscot (Biarritz). *Intérêt botanique actuel*. Centre d'étude et de conservation des ressources végétales (C.E.C.R.V.). 27 p.

LEBLOND N. et CAZE G. (coord.), 2018. Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 73 pages.

LOUVEL-GLASER J. et GAUDILLAT V., 2015 - Correspondances entre les classifications d'habitats CORINE Biotopes et EUNIS. *Mise à jour sur la base des correspondances de l'AEE*. Museum national d'Histoire naturelle, Paris. 119 p.

MOSS D. et DAVIES C.-E., 2002 - EUNIS habitat classification. Paris : European Topic Centre on Nature Conservation and Biodiversity.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA ZONE ILBARRITZ-MOURISCOT, Biotope, 2008. Document d'objectifs du « Lac de Mouriscot ». Cartographie. 9 p.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA ZONE ILBARRITZ-MOURISCOT, BIOTOPE, 2008. Document d'objectifs du « Lac de Mouriscot ». Volume 1 : diagnostics. 187 p.

Annexes

Annexe 1 : Présentation de l'interface de saisie de données du Kit cartographique

Annexe 2 : Tableau des relevés phytosociologiques des végétations herbacées

Annexe 3 : Tableau des relevés phytosociologiques des végétations arbustives et arborées

Annexe 4 : Cartographie du site Natura 2000 du lac de Mouriscot réalisée en 2005 (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ilebarritz-Mouriscot et al., 2008)

Annexe 5 : Cartographie du site Natura 2000 du lac de Mouriscot réalisée en 2008 (Commune de Biarritz, 2010)

Annexe 1 : Présentation de l'interface de saisie de données du Kit cartographique

Formulaire de la géométrie (cliquer pour dérouler)

Informations polygone <p>Numéro du site Natura 2000 FR200777</p> <p>Identifiant polygone habitat FR200777_S25</p> <p>Description Fourré marécageux de l'Osmundo regalis-Myricion gale, avec une strate arbustive essentiellement constituée de Salix acutirostra et de haut touradons de Carex paniculata. Au sud du ruisseau, le fourré commence à évoluer vers une aulnaie.</p> <p>surface de l'objet : 3.46 ha échelle de numérisation : 1:666</p>	Contexte d'observation <p>Fourchette d'observation</p> <p>Date d'observation min 25/06/2024 Calendrier</p> <p>Date d'observation max 25/09/2024 Calendrier</p> <p>Acteur(s) Romane Guichard (CBNSA) \ observateur Josselin Dufay (CBNSA) \ observateur Romane Guichard (CBNSA) \ numerisatrice</p> <p>Ajouter / Créer</p> <p>Nature de l'observation 1-observation directe avec relevé phytosociologique</p>
---	--

Il est obligatoire de renseigner les champs en jaune

Type d'unité végétale : 1-unité non complexe Nombre d'habitats contenus dans la géométrie : 1 **Ajouter une entité phyt**

Formulaire des habitats (cliquer pour dérouler)

Formulaire Phyto/habitats			
Liste des entités habitats <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 2px;">FR7200777_S25 -- 100.0% (36)</div> <p>Supprimer l'entité sélectionnée</p>	Surface <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 2px;">% surface 100.0 (habitat dominant)</div> <p>Somme des % = 100.0 Surface totale calculée : 3.46</p>	Descriptif de l'habitat <p>Etat de Conservation : 2-bon</p> <p>Dynamique : 2-progressive lente</p> <p>Restauration : 0-inconnu</p> <p>Typicité : 1-bonne</p>	Commentaires <p>Côté nord du ruisseau, le fourré est très bien structuré et typique, il semble dans une dynamique progressive en colonisant la cladie. Côté sud, le fourré est bien typique mais l'apparition d'aulne en strate arborée démontre une régression de l'habitat qui évolue petit à petit vers une aulnaie.</p>

>> Valider/Modifier <<

<input checked="" type="radio"/> Habitats <input type="radio"/> Attributs additionnels	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> 1 <ul style="list-style-type: none"> ▼ Végétation : <ul style="list-style-type: none"> ▼ Syntaxon : Catalogue : PHYTO_7129 Thelypterido palustris-Salicetum atrocinereae P. Lafon 2024 Libre : ▼ HIC : <ul style="list-style-type: none"> ► NC Non communautaire ▼ EUNIS : F9.211 Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré Corine Biotopes : </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; background-color: #f0f0f0;"> Correspondances typo Ajouter Supprimer Reset </div>
--	---

Annexe 2 : Tableau des relevés phytosociologiques des végétations herbacées

Identifiant OBV-NA	4350945	4350968	4350992	4352498	4351088	4352306	4351302	435238	4351071	4352390	4350682	3744515	435218	4351224	4350984	
Alliance		Nymphaeion albae														
Syntaxon		BC Nuphar lutea [Nymphaeion albae]		BC Potamogeton nodosus [Nymphaeion albae]												
Potametalia																
Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	h															
Potamogeton nodosus Poir., 1816	h															
Eleocharitetalia multicaulis																
Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818	h															
Hypericum elodes L., 1759	h															
Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788	h															
Ludwigia palustris (L.) Elliott, 1817	h															
Juncetalia bufonii																
Cyperus fuscus L., 1753	h															
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	h															
Phragmito australis-Magnocaricetea																
Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	h															
Thelypteris palustris Schott, 1834	h															
Juncus effusus L., 1753	h															
Juncus acutiflorus L., 1753	h															
Hydrocotyle vulgaris L., 1753	h															
Carex paniculata L., 1755	h															
Iris pseudacorus L., 1753	h															
Carex pseudocyperus L., 1753	h															
Lysimachia vulgaris L., 1753	h															
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	h															
Lycopus europaeus L., 1753	h															
Lythrum salicaria L., 1753	h															
Mentha aquatica L., 1753	h															
Equisetum telmateia Ehrh., 1783	h															
Eupatorium cannabinum L., 1753	h															
Sparganium erectum L., 1753	h															
Phalaris arundinacea L., 1753	h															
Carex elata All., 1785	h															
Monto fontanace-Cordaminetalia amarae																
Ranunculus flammula L., 1753	h															
Schuchzerio palustris-Caricetea fuscae																
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	h															
Scutellaria minor Huds., 1762	h															
Rhynchospora alba (L.) Vahl, 1805	h															
Schoenus nigricans L., 1753	h															
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	h															
Lobelia urens L., 1753	h															
Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	h															
Sphagnum subsecundum Nees, 1819	m															
Sphagnum palustre L., 1753	m															
Arenatheretea elatioris																
Lolium perenne L., 1753	h															
Plantago major L., 1753	h															
Poa annua L., 1753	h															
Bellis perennis L., 1753	h															
Achillea millefolium L., 1753	h															
Trifolium pratense L., 1753	h															
Ranunculus repens L., 1753	h															
Dactylis glomerata L., 1753	h															
Agrostietea stoloniferae																
Potentilla reptans L., 1753	h															
Carex otrubae Podp., 1922	h															
Juncus inflexus L., 1753	h															
Vernonia officinalis L., 1753	h															
Bromenalia erecti																
Trifolium repens L., 1753	h															
Plantago lanceolata L., 1753	h															
Hypochaeris radicata L., 1753	h															
Polygono arenarii-Coronopodion squamati																
Hordeum murinum subsp. murinum L., 1753	h															
Stellarietea mediae																
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	h															
Euphorbia peplus L., 1753	h															
Cardaminetalia hirsutae																
Veronica arvensis L., 1753	h															
Galo aparinis-Urticetea dioicae																
Fragaria vesca L., 1753	h															
Carex remota L., 1755	h															
Geranium robertianum L., 1753	h															
Geum urbanum L., 1753	h															
Carex pendula Huds., 1762	h															
Circaea lutetiana L., 1753	h															
Urtica dioica L., 1753	h															
Galium aparine L., 1753	h															
Hedera helix L., 1753	h															
Urticetalia minoris																
Erica tetralix L., 1753	h															
Erica ciliaris L., 1753	h															
Ulex gallii Planch., 1849	h															
Erica vagans L., 1770 [nom. et typ. cons.]	h															
Glandora prostrata (Loisel.) DC.Thomas, 2008	h															
Pseuduarheneatherum longifolium (Thore) Rouy, 1922	h															
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	h															
Erica cinerea L., 1753	h															
Ulex europeus L., 1753	h															
Cerci-Salicetea cinreae																
Myrica gale L., 1753	h															
Osmunda regalis L., 1753	h															
Frangula alnus Mill., 1768	a															
Frangula alnus Mill., 1768	h															
Salix x acutinarea Brot., 1804	a															
Salix x acutinarea Brot., 1804	h															
Rhamno corylaceo-Prunetea spinosae																
Crataegus monogyna Jacq., 1775	a															
Alneto glutinosae																
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	a															
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	h															
Carpineto betuli-Fagetea sylvaticae																
Quercus robur L., 1753	a															
Quercus robur L., 1753	h															
Carpinus betulus Schreb., 1771	h															
Fraxinus excelsior L., 1753	h															
Prunus vulgaris Huds., 1762	h															
Polyistachys setiferum (Forsk.) T.Moore ex Wayn., 19	h															
QUERCETEA ROBORI-PETRAEAE																
Lonicera perilymenum L., 1753	h															
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	h															
Dioscorea communis (L.) Cadiot & Wilkin, 2002	h															
Rubia peregrina L., 1753	h															
Ruscus aculeatus L., 1753	h															
Quercetalia ilicis																
Smilax aspera L., 1753	h															
Autres taxons	0	1	0	0	1	0	3	1	1	2	3	9	3	0	2	1

Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Lac de Mouriscot »

Annexe 3 : Tableau des relevés phytosociologiques des végétations arbustives et arborées

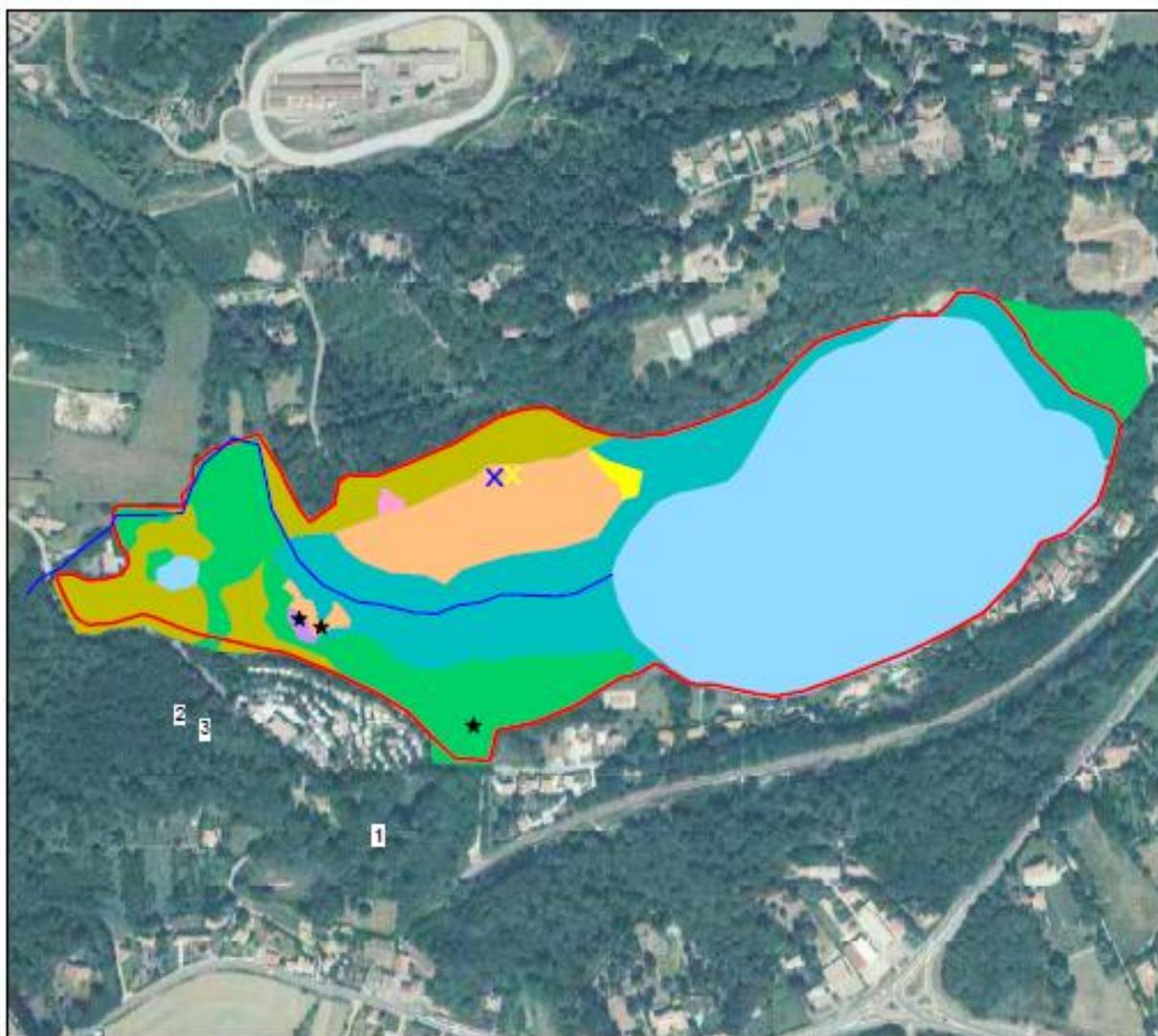
Identifiant OBV-NA	435126	435093	435079	435120	435088	4351029	374454	435095	435064	435268	435114	435101	435109	435035	374453	
Alliance	Osmundo regalis-Myricion gale						Alnion incanae			Fraxino excelsioris-Quercion roboris		Quercion pyrenaica			Quercion ilicis	
Syntaxon	Thelypterido palustris-Salicetum atrocinerea						Osmundo regalis-Myricion gale		DC.Laure nobilis [Lonicera periclymenum]		Hyperico androsaemi-Alnetum glutinosae		Hyperico androsaemi-Quercetum roboris		Quercion pyrenaica	
Carici-Salicetea cinereae																
Salix atrocinerea	A				1											
Salix atrocinerea	a	5	4	2	4	4										
Salix atrocinerea	h		1			+										
Frangula alnus	a	+	2	2												
Frangula alnus	h		+	1												
Struthiopteris spicant	h															
Rhamno catharticae-Trunetea spinosae																
Corylus avellana	a															
Corylus avellana	h															
Crataegus monogyna	a															
Crataegus monogyna	h															
Olemastrus vitifolia	h															
Cornus sanguinea	a															
Cornus sanguinea	h															
Viburnum opulus	a	2	+													
Viburnum opulus	h		+													
Alnion incanae																
Hypericum androsaemum	h															
Carex remota	h															
Asplenium scolopendrium	h															
Athyrium filix-femina	h															
Dryopteris carthusiana	h															
Dryopteris dilatata	h															
Fraxino excelsioris-Quercion roboris																
Circaea lutetiana	h															
Carex pendula	h															
Polygonatum setiferum	h															
Dryopteris affinis	h															
Veronica montana	h															
Carpineto betuli-Fagetea sylvaticae																
Alnus glutinosa	A				2	1										
Alnus glutinosa	a	1	2	3	2	1										
Alnus glutinosa	h	1	1			+										
Fraxinus excelsior	A															
Fraxinus excelsior	a															
Fraxinus excelsior	h															
Fraxinus excelsior																
Quercus robur	A															
Quercus robur	a															
Quercus robur	h															
Acer pseudoplatanus	a															
Euphorbia amygdaloides	h															
Sambucus nigra	a															
Sanicula europaea	h															
Sambucus nigra	h															
Quercetea robori-petraeae																
Rubia peregrina	h															
Pinus pinaster	A															
Pteridium aquilinum	h															
Ruscus aculeatus	h															
Dioscorea communis	h				1											
Lonicera periclymenum	h	2		1		2										
Ilex aquifolium	a															
Ilex aquifolium	h	r														
Castanea sativa	a															
Castanea sativa	h															
Polygonatum vulgare	h															
Pseudorhenatherum longifolium	h															
Quercus pyrenaica	A															
Quercus pyrenaica	a															
Quercion ilicis																
Quercus suber	a															
Smilax aspera	h															
Phragmito australis-Magnocaricetea																
Thelypteris palustris	h	2	2	+												
Hydrocotyle vulgaris	h		1	1												
Scutellaria minor	h		1	1												
Osmunda regalis	h	1	3	2												
Carex paniculata	h	2	3	3												
Sparganium erectum	h					2										
Iris pseudacorus	h	2	2	3		+										
Myosotis scorpioides	h															
Alisma plantago-aquatica	h															
Lythrum salicaria	h	1	2	2												
Lycopus europaeus	h	+	2	+												
Lysimachia vulgaris	h		2	2												
Mentha aquatica	h		+	+												
Otidium mariscus	h															
Scutellaria galericulata	h															
Carex pseudocyperus	h															
Eupatorium cannabinum	h															
Filipendulo ulmariae-Convolvuleta sepium																
Scrophularia auriculata	h		1	+												
Eido palustris-Spergionion																
Ludwigia palustris	h		2													
Gallo aparinis-Urticetea dioicae																
Geum urbanum	h															
Brachypodium sylvaticum	h															
Fragaria vesca	h															
Geranium robertianum	h															
Hedera helix	h	2	+	2		1										
Hedera helix	a															
Galium aparine	h		+	+												
Urticetalia minoris																
Erica ciliaris	h															
Erica vagans	h															
Ulex gallii	h															
Autres taxons		3	7	4	3	1	5	5	4	5	6	8	2	3	1	6

Annexe 4: Cartographie du site Natura 2000 du lac de Mouriscot réalisée en 2005 (Syndicat Intercommunal d'Aménagement De La Zone Ibarritz-Mouriscot et al., 2008)



Document d'objectif du site FR 7200777 "Lac de Mouriscot"

CARTE N°8 : HABITATS NATURELS



Légende

 Proposition de périmètre

★ Emplacement des relevés phytosociologiques

0 m 70 m 140 m



Habitats inventoriés

- Végétation des lacs eutrophes naturels (CB 22.13 x 22.41 et/ou 22.421 - UE 3150)
- Lande humide méditerranéenne (CB 31.12 - UE 4020*-1)
- Lande humide colonisée par le Marisque (CB 31.12 x 53.3 - UE 4020*-1 x 7210*-1)
- Chênaie acide ibéro-atlantique (CB 41.56)
- Aulnaies-frênales à Lalche espacée des petits ruisseaux (CB 44.311 - UE 91E0*-8)
- Bois marécageux d'Aulnes (CB 44.91)
- Phragmitaile (CB 53.11)
- Végétation à Marisque (CB 53.3 - 7210*-1)

Habitats ponctuels

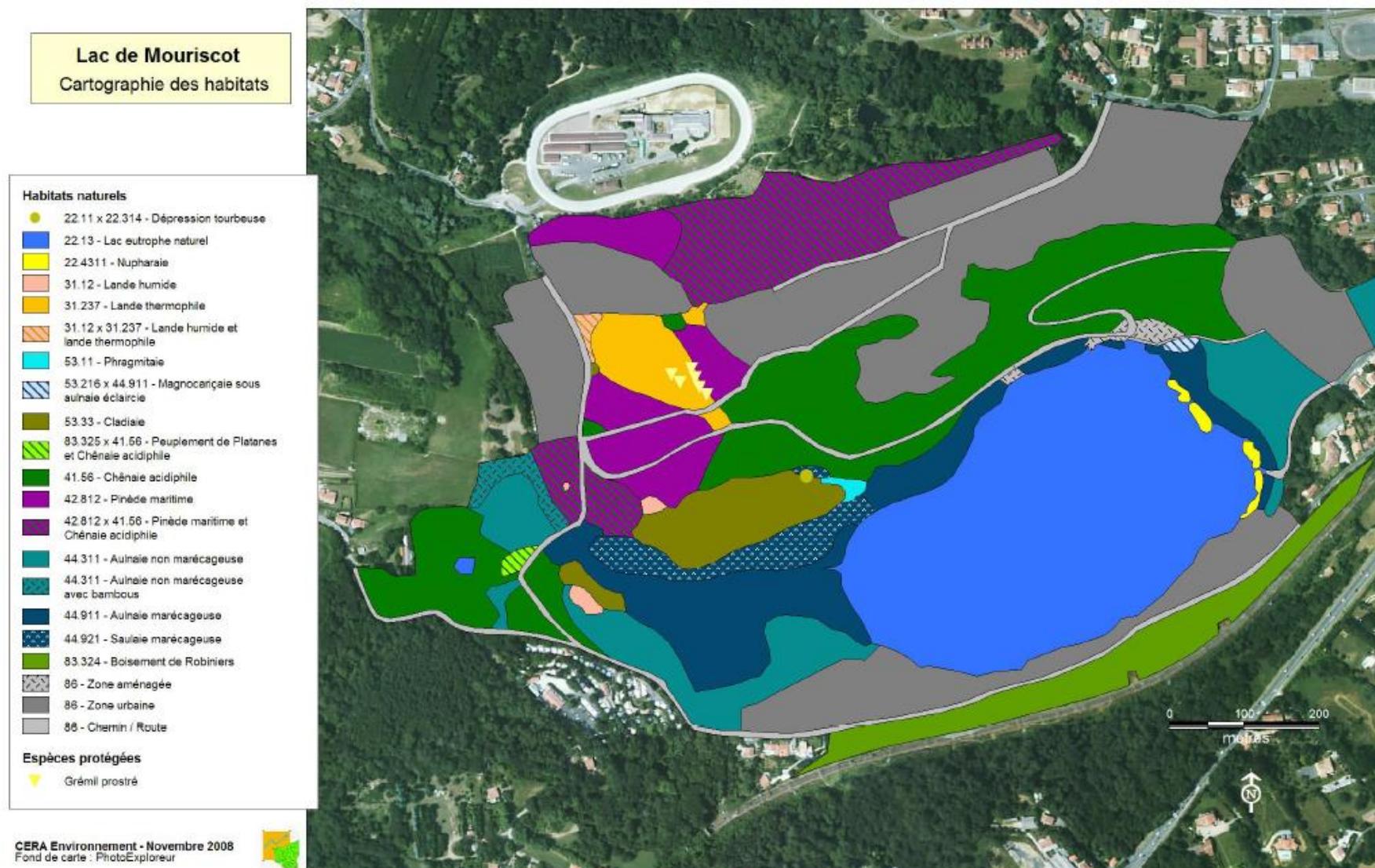
✗ Eaux oligotrophes x gazon des bordures d'étangs acidifiés en eaux peu profondes (CB 22.11 x 22.313)

— Ruisseau (CB 24.11)

✖ Tourbières hautes à peu près naturelles (CB 51.1)

Sources et cartographie : Biotope, 2005

Annexe 5 : Cartographie du site Natura 2000 du lac de Mouriscot réalisée en 2008 (Commune de Biarritz, 2010)



Cette étude présente la typologie et l'actualisation de la cartographie des végétations et habitats naturels du site Natura 2000 FR7200777 « Lac de Mouriscot ». Elle a permis de mettre en avant 16 syntaxons identifiés sur le site ainsi que 7 habitats d'intérêts communautaires et leur état de conservation.

Les cartographies des espèces exotiques envahissantes à fort impact sur le site, facteurs majeurs de la dégradation de nombreuses végétations du site, sont également présentées.

Pour finir, une analyse comparative avec les cartographies antérieures du site (réalisées en 2005 et 2008) a permis de mettre en avant quelques évolutions spatio-temporelles au sein du site.



CONTACT

Siège

Domaine de Certes
47 avenue de Certes
33980 Audenge
Tel. 05 57 76 18 07

contact@cbnsa.fr

Antenne Poitou-Charentes

Domaine du Deffend
Rue Ste Croix
86550 Mignaloux-Beauvoir
Tel. 05 49 36 61 35

Antenne méridionale

31 rue Gaëtan de Bernoville
64500 St Jean de Luz
Tel. 05 59 23 38 71

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://cbnsa.fr>
<https://obv-na.fr>

SUIVEZ-NOUS

